

Transkriptionen des Leibniz- Briefwechsels 1708 für die Leibniz- Akademie-Ausgabe (überprüft)

Version 1

Transkriptionen des Leibniz-Briefwechsels 1708 für die Leibniz-Akademie-Ausgabe (überprüft). Version 1. Erfasst von Renate Essi, bearbeitet von Malte-Ludolf Babin, hrsg. von der Leibniz-Forschungsstelle Hannover der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen beim Leibniz-Archiv der Gottfried Wilhelm Leibniz Bibliothek – Niedersächsische Landesbibliothek. Hannover, 28. Oktober 2020.



Sofern nicht anders angegeben, werden die Inhalte dieses Dokuments von der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen unter einer Creative Commons Namensnennung-Nicht kommerziell 4.0 International Lizenz ([CC BY-NC 4.0](#)) zur Verfügung gestellt.

Kontakt

Leibniz-Archiv, Waterloostr. 8, D-30169 Hannover, Deutschland

Leitung: Michael Kempe

Email: leibnizarchiv@gwlb.de

Internetauftritt: <http://www.gwlb.de>

ZU DIESEM DOKUMENT

Seit den Anfängen der historisch-kritischen Gesamtausgabe Gottfried Wilhelm Leibniz: *Sämtliche Schriften und Briefe*, hrsg. von der Preußischen Akademie der Wissenschaften u. a., Darmstadt u. a. 1923 ff. (Leibniz-Akademie-Ausgabe) sind überwiegend Abschriften von in der heutigen Gottfried Wilhelm Leibniz Bibliothek – Niedersächsische Landesbibliothek (GWLB) in Hannover überlieferten Brieftexten als Vorarbeit für die Briefreihen I–III hergestellt worden.

In den ersten Jahrzehnten fertigten reguläre Editorinnen und Editoren sowie Hilfskräfte der Preußischen Akademie der Wissenschaften Transkriptionen durchgehender Korrespondenzen an, die anschließend überprüft und korrigiert bzw. ergänzt wurden. Bevorzugt wurden dabei große, noch ungedruckte Briefwechsel sowie solche, deren Veröffentlichung für die nächsten Jahre erwartet wurde. Dazu gehören auch Abschriften von Originalen, die heute nicht mehr verfügbar sind, da sie im Zweiten Weltkrieg verloren gingen oder der Edition nur zeitweilig aus Privatbesitz oder durch Auktionshäuser zur Verfügung gestellt wurden.

Die Sammlung wurde seit den Sechzigerjahren in Hannover laufend, aber unsystematisch ergänzt. Vorzugsweise fertigten studentische Hilfskräfte und Praktikantinnen und Praktikanten die Transkriptionen an. Überprüfungen, Korrekturen oder Ergänzungen durch Editoren unterblieben in der Regel.

Von 2008 bis 2020 stand mit Renate Essi eine ausschließlich für die Transkriptionen zuständige Sachbearbeiterin zur Verfügung, die – beginnend mit dem Jahr 1716 – die überwiegend hand- oder maschinenschriftlich vorliegenden Transkriptionen elektronisch erfasste und schon vorhandene digitale Versionen mit dem Satzprogramm T_EX aufbereitete. Sie transkribierte darüber hinaus erstmals zahlreiche, teilweise sehr umfangreiche Korrespondenzen.

Die so entstandenen Texte der hier vorliegenden überprüften Transkriptionen wurden von Malte-Ludolf Babin ergänzt und überprüft sowie mit Angaben zur Überlieferung, zu an den Texten vorgenommenen Korrekturen und teilweise auch mit Hinweisen für die künftige Kommentierung versehen.

Die überprüften Transkriptionen sind mit Hilfe des von John Lavagnino und Dominik Wujastyk entwickelten T_EX-Macropakets EDMAC gesetzt worden. Um den Editionstext angemessen wiedergeben zu können, wurde im Leibniz-Archiv eine auf die Anforderungen und Bedürfnisse der Edition zugeschnittene Erweiterung entwickelt.

Vorläufigkeit

Bei der Sammlung handelt es sich um ein vorläufiges Ergebnis. Die Texte werden in der Hauptsache in die endgültige Edition übernommen werden können. Dagegen sind die Datierungen der undatiert überlieferten Stücke vielfach dem Editionskatalog (Ritter-Katalog) entlehnt und entsprechend präzisierungsbedürftig. Für die Erläuterungen werden lediglich unsystematische Vorarbeiten geboten.

Versionierung und Langfristigkeit

Im Rahmen der Möglichkeiten soll diese Sammlung auch künftig erweitert werden und auf Dauer erhalten bleiben, um die Perspektive auf die nicht nach Reihen zerteilte Korrespondenz zu bewahren.

Es ist geplant, nach umfangreicheren Ergänzungen und somit in unregelmäßigen Abständen aktualisierte Fassungen zur Verfügung zu stellen. Unterschiedliche Fassungen des Dokuments werden durch Versionsnummern gekennzeichnet und sind so eindeutig identifizierbar.

Wir empfehlen ausdrücklich, stets die aktuellen Fassungen der Bearbeitungen der Stücke zu nutzen. Bitte überprüfen Sie deshalb vor der Nutzung auf unserer Webseite, ob eine neuere Version dieses Dokuments verfügbar ist. Zudem kann ein Stück auch in einen Band der Leibniz-Akademie-Ausgabe aufgenommen worden sein.

Die Langzeitarchivierung und die langfristige Bereitstellung der Dokumente erfolgen über die Akademie der Wissenschaften zu Göttingen, die das Akademien-Vorhaben „Leibniz-Edition“ gemeinsam mit der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften betreut. Die Zitierfähigkeit wird gewährleistet.

Zitierhinweis

Die vollständigen bibliographischen Angaben des Dokuments können der Titelseite entnommen werden. Wir empfehlen, bei Zitaten aus den überprüften Transkriptionen oder Verweisen auf diese stets die Versionsnummer mit anzugeben. Ein Verweis könnte in einer Kurzform nach dem Muster des folgenden Beispiels gestaltet werden:

Mathurin Veyssiére de la Croze an Leibniz, 19. Januar 1708 (HANNOVER GWLB LBr. 517 Bl. 17–18; vgl. *Transkriptionen des Leibniz-Briefwechsels 1708 für die Leibniz-Akademie-Ausgabe (überprüft), Version 1, N. 2*).

Bei längeren Stücken lassen sich mit Bezug auf die Version bei Bedarf Seiten- und Zeilenangaben hinzufügen; die Signaturen der Überlieferungsträger finden sich jeweils im Kopf des Stückes.

ABOUT THIS DOCUMENT

Transcriptions of the texts of letters have been made since the beginnings of the historical-critical edition of the complete works of Leibniz (Gottfried Wilhelm Leibniz: *Sämtliche Schriften und Briefe*) published by the Prussian Academy of Sciences and other institutions since 1923 (the Academy Edition or *Leibniz-Akademie-Ausgabe*). They are predominantly based on the letters held in what is now the Gottfried Wilhelm Leibniz Library – Provincial Library of Lower Saxony (GWLB) in Hanover, and were created as preliminary stages of work on Series I–III of the edition, the correspondence series.

During the first several decades, both the editors and research assistants from the Prussian Academy of Sciences created transcriptions of continuous correspondences, which were subsequently revised, corrected and completed. Preferential treatment was given to large, previously unpublished exchanges of letters and to those whose publication was expected within a short time. Among them are some transcriptions from originals which are no longer available today, either because they were lost during World War II or because they had been made accessible to the editors only temporarily by private owners or auction houses.

Since the 1960s, the collection of transcriptions in Hanover has been expanded continuously, though unsystematically. New material was transcribed primarily by student assistants and trainees. Revision and correction by the editors were largely omitted.

Between 2008 and 2020, Renate Essi held the position of a research assistant entirely dedicated to the collection of transcriptions. Starting with the letters from the year 1716, she converted numerous manuscript and typewritten transcriptions into digital ones and processed already existing digital versions into the typesetting software **TEX**. She also transcribed many correspondences for the first time, including some very voluminous ones.

The texts generated in this manner were revised and corrected by Malte-Ludolf Babbin, who also added information on the manuscript sources, editorial notes on corrections in the texts and in some cases preliminary stages of the future commentary, to yield the revised transcriptions which you may find in this document.

The **TEX** macro suite **EDMAC**, developed by John Lavagnino and Dominik Wujastyk, was used for typesetting. To facilitate an adequate rendition of the published text, additions to this suite specifically adapted to the requirements and needs of the edition were developed at the Leibniz-Archiv.

Preliminary status

This collection consists of preliminary research results. The texts of the letters as given here will be used in the finished edition essentially as they are now. In contrast, dates assigned to undated letters are often taken from the Leibniz edition's catalogue (*Ritter-Katalog*) and may be in need of revision. The elements of commentary which are present are to be considered preliminary and incomplete.

Versions and long-term availability

Within the limits of the possible, it is intended to further expand the collection of transcriptions and to maintain it in the long term, thus preserving a perspective on Leibniz's correspondence not divided into the three series of the Academy Edition.

Updated versions will be made available after major additions to the collection, and thus at irregular intervals. Distinct versions of this document are marked with version numbers and are thus unambiguously identifiable.

We strongly recommend always using the most recently published version of each text. Please check our website before citing this document to ascertain whether a newer version of this document has become available, or a particular letter has been included in a new volume of the Academy Edition.

Long-term archiving and availability of our documents are provided by the Göttingen Academy of Sciences and Humanities, which is jointly responsible with the Berlin-Brandenburg Academy of Sciences and Humanities for the interacademic project of the Leibniz Academy Edition. Citability will remain assured.

Suggestions for citation

The complete reference of this document can be found on the title page. We recommend always specifying the version number when citing or referring to this collection of revised transcriptions. The following is an example of how such a reference may be provided in an abbreviated form:

Mathurin Veyssi  re de la Croze to Leibniz, 19 January 1708 (HANOVER GWLB LBr. 517 fol. 17–18; see *Transkriptionen des Leibniz-Briefwechsels 1708 f  r die Leibniz-Akademie-Ausgabe (  berpr  ft)*, Version 1, N. 2).

Pagination and line numbering based on the version used may be added in the case of long letters. The shelfmark for the manuscript source may be found in the introductory notes to each letter.

TRANSKRIPTIONEN

1708

1.	Leibniz an Mathurin Veyssière de La Croze 2. Januar 1708	3
2.	Mathurin Veyssière de La Croze an Leibniz 19. Januar 1708	5
3.	(?) Humbert an Mathurin Veyssière de La Croze 31. Januar 1708	6
4.	Mathurin Veyssière de La Croze an Leibniz 9. Februar 1708	8
5.	Leibniz an Mathurin Veyssière de La Croze 18. Februar 1708	9
6.	Leibniz an Mathurin Veyssière de La Croze 24. Februar 1708	10
7.	Mathurin Veyssière de La Croze an Leibniz 12. März 1708	11
8.	Herzog Anton Ulrich an Kurfürstin Sophie 21. März 1708	13
9.	Dorothea Margaretha Avemann an Leibniz 3. April 1708	14
10.	Mathurin Veyssière de La Croze an Leibniz 3. April 1708	15
11.	Leibniz an Mathurin Veyssière de La Croze 11. April 1708	16
12.	Mathurin Veyssière de La Croze an Leibniz 15. April 1708	18
13.	Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 24. April 1708	20
14.	Leibniz an Mathurin Veyssière de La Croze 1. Mai 1708	21
15.	Johann Friedrich Hodann für Leibniz 5. Mai 1708	22
16.	Mathurin Veyssière de La Croze an Leibniz 15. Mai 1708	30
17.	Leibniz an Mathurin Veyssière de La Croze 19. Mai 1708	33
18.	Johann Theodor Jablonski an Leibniz 19. Mai 1708	35
19.	Christian Heinrich Oelven an Mathurin Veyssière de La Croze. Beilage zu N. 18	36
20.	Leibniz an Mathurin Veyssière de La Croze Mitte – Ende Mai 1708	37
21.	Mathurin Veyssière de La Croze an Leibniz 8. Juni 1708	39
22.	Leibniz an Kurprinz Georg August 17. Juli 1708	42
23.	Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 17. Juli 1708	43
24.	Leibniz an Kurprinzessin Wilhelmine Caroline 17. Juli 1708	45
25.	Mathurin Veyssière de La Croze an Leibniz 28. Juli 1708	46
26.	Nicolaas Witsen an Leibniz 28. Juli 1708	47

27.	Leibniz an Mathurin Veyssi��re de La Croze 5. August 1708	48
28.	Leibniz f��r Johann Barthold Knoche 7. August 1708	49
29.	Mathurin Veyssi��re de La Croze an Leibniz 13. August 1708.....	49
30.	Johann Barthold Knoche an Leibniz 14. August 1708.....	51
31.	Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 15. August 1708.....	52
32.	Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg Ende August 1708.....	54
33.	Leibniz an Mathurin Veyssi��re de La Croze 1. September 1708	56
34.	Johann Friedrich Pfeffinger an Leibniz 6. September 1708	58
35.	Johann Hermann Adolf Meinders an Lorenz Hertel (?) f��r Leibniz 24. September 1708	59
36.	Mathurin Veyssi��re de La Croze an Leibniz 28. September 1708	61
37.	Jacques de Rozemont de Boucoeur an Leibniz September 1708	63
38.	Leibniz an Nicolaas Witsen 12. Oktober 1708	64
39.	Johann Friedrich Hodann an Leibniz 30. Oktober 1708	66
40.	Johann Barthold Knoche an Leibniz 2. November 1708	67
41.	Johann Friedrich Hodann an Leibniz 6. November 1708	68
42.	Johann Friedrich Hodann an Leibniz 9. November 1708	70
43.	Johann Friedrich Hodann an Leibniz 13. November 1708	71
44.	Leibniz an Kaiserin Wilhelmine Amalie nach 21. Dezember 1708.....	72

TRANSKRIPTIONEN

1708

1. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE

Hannover, 2. Januar 1708.

Überlieferung:

- L Abfertigung: BERLIN Archiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften
Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 67–68. 1 Bog. 8°. 4 S. (Unsere Druckvorlage.)
A Abschrift nach L: BERLIN Staatsbibliothek Preuß. Kulturbesitz ms. gall. qu. 93 Bl. 9–10.

5

Monsieur

Je suis bien aise de vous dire, que je viens d'apprendre de Paris, que vostre ami
le Pere Dom Bernard de Montfaucon va publier un excellent livre in folio, dont le titre
sera *Palaeographia Graeca*. Il y fait dans le Grec ce que le P. Dom Mabillon
a fait dans son livre *de re Diplomatica* dans le Latin, et quelque chose de
plus. Il y parlera des liqueurs pour des especes de papier et autres corps dont on s'est
servi pour écrire, de la façon des livres, des anciens scribes ou libraires, Tachygraphes et
Calligraphes, de l'origine et des differences des lettres Greques, des anciennes inscriptions
Greques, dont il en donne beaucoup de non imprimées, des vieux Ms.[,] particulierement
de ceux de Dioscoride, de la Bibliotheque de l'Empereur, du Roy[,], des Ms. du 7^{me} et 8^{me}
siecle avec des epreuves en tailles douces et des Ms. du 10^{me}, 11^{me}, 12^{me}, 13. 14^{me} siecle.
Des Abreviations et de plusieurs notes de Musique, de Cymie, etc., de quelques diplomes
de l'onzieme[,] 12^{me} et 13^{me} siecle. Il ne paroist pas qu'il ait connu des diplomes Grecs
plus anciens. Cet ouvrages sera bien instructif, et nous apprendra bien des belles choses.
C'est tout ce qu'on m'en mande de Paris. Comme vous faites grand cas de ce pere, j'ay
crû de vous faire plaisir, Monsieur, en vous donnant cette information.

10

15

20

25

Je n'apprends plus rien de M. Hugoni à qui faisoit déjà bien du tort le malheur d'avoir
deplû à Monsgr le Prince Royal: de sorte que je prevoyois bien qu'on l'abandonneroit à
la rigueur des procedures. Cependant je crois qu'il trouveroit de l'employ dans le mestier
qu'il a commencé aupres de quelque autre puissance sans avoir besoin de recourir à
l'extremité que vous apprehendés aussi.

Pour ce qui est de M. Plarre, il est maintenant secretaire de l'Ambassade que le Roy
a envoyé à Wezlar pour travailler avec d'autres deputés de l'Empire au redressement
des desordres de la Chambre Imperiale. Cependant quelqu'un m'a mandé qu'on le veut
charger de travailler à l'Histoire de Neufchastel; et on m'a demandé même, si je n'avois
rien à luy fournir. J'ay repondu qu'il me paroissoit que pour un tel dessein il vaudroit
mieux qu'il fut aupres de Monsieur le Comte de Metternich, qu'à Wezlar, où il aura
toute autre chose à faire. Il faut toujours penser au *d i c c u r h i c*[:] travailler à la
jurisprudence à Wezlar et à Neufchastel à l'Histoire, que cependant je n'avois rien de
prest pour un tel dessein.

¹⁰ Je m'étonne qu'on l'a empêché de publier l'*Histoire de Leutingerus* sous prétexte que cet auteur parle mal des Réformés. Il estoit aisément de la redresser par des notes.

Je ne say si M. Humbert a receu ma reponse, que je luy ay envoyée par la poste, car il ne replique point. Je luy ay donné information de la grandeur du livre, qui seroit un in octavo; et j'ay adjouté que je pourrois luy envoyer dans la suite mes correspondences avec
15 Mons. Arnaud et autres excellens hommes sur des matieres approchantes, et quelques autres choses curieuses: mais j'ay demandé 120 exemplaires, parce que j'aurois bien besoin d'autant pour des amis. Je ne say si cela l'a rebuté: mais il me semble que la demande est raisonnable, et je voudrois pas que mon propre ouvrage me causât de la depense, s'il en falloit acheter des exemplaires pour des amis. Il y a de l'apparence que l'ouvrage sera
20 assez bien vendu, pour qu'on n'ait point sujet de regretter ces 120 exemplaires. En cas que vous continués vostre correspondance avec luy, comme il y a de l'apparence, je vous prie, Monsieur[,] de vous informer s'il a receu ma reponse, et ce qui est son sentiment là dessus; et cependant je suis avec zele

Monsieur vostre tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz.

25 P. S. Mons. Naudé m'a envoyé son livre, où je m'étonne qu'il se declare pour les supralapsaires. Je vous souhaite une heureuse année avec beaucoup d'autres.

Hanover ce 2 janvier 1708.

P. S. J'ay oublié de vous dire Monsieur, que M. Jablonski m'a communiqué quelques lettres curieuses d'un marchand nommé Bourguet, sur l'origine de l'escriture, et ce qu'il écrit au P. Bouvet, que j'ay envoyé à Paris pour estre envoyé à la Chine. J'ay conseillé à M. Jablonski de lui donner l'honneur de vostre connoissance. Où est maintenant M. le Grand Tresorier Prewendowski et M. le Starosta son fils? M. Cuper me demande si le reste du Florus de M. Beger paroistra.

2. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ

Berlin, 19. Januar 1708.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 517 Bl. 17–18. 1 Bog. 4°. 3 S. Auf Bl. 17 r° oben links
Antwortnotiz von Leibniz' Hand: „semiresp[.] restat ⟨locus⟩ der synagog der juden“.

Monsieur

5

Je vous remercie tres humblement de la bonté que vous avez euë de m'informer du bel ouvrage que Dom Bernard de Montfaucon va mettre au jour. Il y a long-tems qu'il le médite, et je me souviens de lui en avoir souvent entendu parler lorsque j'étois encore avec lui. Je crois même avoir eu l'honneur de vous en dire quelque chose, dans les conversations que j'ai euës avec vous. Dom Bernard a encore un autre ouvrage sous la main, qui ne sera pas moins utile. C'est un recueil de tous les fragmens imprimez et Manuscrits des anciens Interpretes Greçs qui étoient dans les Octuples d'Origene. Il avoit sur cela des recueils fort amples des l'an 1695. Je ne doute pas qu'il ne les ait beaucoup augmenté dans son voyage d'Italie. C'est un homme admirable pour faire des découvertes: mais je l'estime infiniment par un autre endroit. C'est par sa modestie et par la candeur de ses moeurs, qui le rendroient un des plus aimables hommes du monde, quand même il seroit aussi ignorant qu'il est savant.

10

15

20

Monsieur Hugoni prendra à ce que je crois parti dans les troupes de Hollande. C'est au moins ce qu'il semble faire entendre à sa Tante dans les lettres qu'il lui écrit. Je ne laisse pas de craindre encore ce que je craignois. Dieu veuille lui inspirer quelque bonne résolution!

25

Monsieur Plarre a été ici quelques jours: mais je ne l'ai point vû. Je crois qu'il est retourné à Wezlar. Il continue à promettre son histoire de Neuf-Châtel. Je ne sai si Herodote et Tite-Live étoient si jeunes quand ils se mirent à écrire l'histoire. Je ne saurois m'imaginer que ce jouvenceau fasse jamais quelque grand o p e r a e p r e t i u m. On parle ici de sa Latinité comme d'un miracle. Cela me confond; car quoique je ne sache pas trop bien écrire, au moins ai-je beaucoup lû, et il ne me semble pas que ce que M^r Plarre écrit puisse être appellé du Latin.

25

J'écris à mon ami par cet ordinaire, afin qu'il parle à M^r Humbert. Je suis surpris de cette maniére d'agir. Si M^r Humbert ne veut pas être raisonnable, je ferai, si vous le jugez à propos, proposer la chose à M^r Leers, ou à quelque autre. Je ne manquerai pas

30

de vous informer de la réponse que je recevrai.

M^r Naudé m'a montré la lettre que vous lui avez écrite sur son livre. On ne peut rien voir de plus judicieux. Je l'avois déjà averti que ses papillons et ses fourmis scandalizeroient les gens. Le livre n'est d'ailleurs pas mauvais; au moins les Reformez de la 5 vieille roche en jugent ainsi.

Je ne sai si vous avez vu ce qu'un Jesuite deguisé en Docteur de Sorbonne a dit contre mes Dissertations dans le XIV. Tome de la *Bibliotheque Universelle*. Rien de plus foible et de plus miserable. Cet animal a eu l'effronterie de vous accuser de Socinianisme, sur des preuves qui font pitié. Cependant il y a ici des gens qui ont le front de trouver cela beau. Je répondrai le plus modestement qu'il me sera possible, et je verrai si M^r Le Clerc voudra bien insérer ma réponse dans sa *Bibliotheque Choisie*. Nous ne voions plus ici les Nouvelles de M^r Bernard. Le public auroit-il enfin rendu justice à l'auteur, en cessant d'achetter ses ouvrages?

J'ai vû la longue lettre de M^r Bourguet: il y bat bien du pais. Je ne crois pas que le
15 P. Bouvet veuille répondre à tout cela. Il auroit fallu faire un choix des questions: il y en a
trop, et mêmes quelques unes dont on peut avoir la solution sans aller à Pekinc. Je ne sai
si vous avez ouï parler d'une ancienne Synagogue de Juifs que les Jesuites ont découverte
à la Chine. Il en est parlé dans *le Journal des Savans* de Paris: mais la relation qu'on
en fait paroît avoir quelque chose de fabuleux. Je finis en vous souhaitant une heureuse
20 année et une longue suite de prosperitez, et suis avec un tres profond respect

Monsieur Vôtre tres humble et tres obéissant serviteur La Croze
à Berlin le 19. Janvier 1708.

3. (?) HUMBERT AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE
Amsterdam, 31. Januar 1708.

25 Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 517 (La Croze) Bl. 19. 4°. 1 S. u. 5 Z. Eigh. Anschrift und Aufschrift. Siegelrest. Siegelausriß.

Monsieur

Depuis ma derniere du 18^e 9^{bre} j'ai receu l'honneur de la vostre du 19^e c^t. les Mémoires de Trevoux ne s'imprime plus, je vous envoierai sur la fin de la semaine les 3. d^rs

mois, si vous souhaité à l'avenir que je vous envoie l' ou v r a g e d e s S c a v a n s ou la R e p u b l i q u e d e s l e t t r e s je le ferai avec plaisir.

Mr Humbert n'a pas receu la Responce de Mr Leibnitz dont vous me parlez, et il n'a jamais encore eu l'honneur de voir de ses lettres, c'est ce qui fait qu'il n'a encore pû se determiner à rien, il est allez depuis quelques jours faire un Voiage à Paris[,] je dois lui ecrire demain et je le presserez fort là dessus, et vous communiquerez ensuitte sa réponse.

5

Mr de Leibnitz aura peut etre adressée la lettre à quelqu'autre Libraire qui de jalousie ne l'aura peut etre pas rendu.

Je crois que Mr Humbert se fera un plaisir d'imprimer ce livre, car le seul nom de Mr Leibnitz comme vous dites donne du prix à tous ce qui part de ses mains, d'ailleurs il n'a plus rien sous presse que son *Histoire de Turselin Jesuite*, son *D' O s s a t* et son *Histoire des voyages de Bellegarde* est presque entierement debitée.

10

Aussi tost que je recevray sa reponse, je vous mandrez quelle sera sa derniere resolution là dessus. Je suis avec tout l'estime imaginable

15

Monsieur	Vostre tres humble et tres obeissant Serviteur	Humbert
----------	--	---------

Amsterdam le 31^{er} Janvier 1708

Mr la Croze

Je commence Mr à m'apercevoir que les memoires de Trevoux Aout et 7^{bre} 1705 n'ont pas esté imprimé et le libraire en est demeuré au Juillet de lad. année, avec aparence dit le Sr de Lorme de demeurer tout à fait là pour des raisons que j'ignore, ainsi si voulez Mai[,] Juin et Juillet je vous les envoierai comme tout les derniers qui ont esté imprimé. J'attendrai là dessus l'honneur de vostre response.

20

A Monsieur Monsieur La Croze Biblio. de Sa Majesté le R. de P. Berlin

12 Histoire ... Jesuite: O. TORSELLINI, *Histoire universelle*, 1708.

4. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ

Berlin, 9. Februar 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 517 Bl. 20–21. 1 Bog. 4°. 2 S. Eigh. Aufschrift. Siegel.
Auf Bl. 20 r° oben links Vermerk von Leibniz' Hand: „semiresp“.

5

Monsieur

Je vous envoie une lettre que j'ai reçue d'Amsterdam, où vous verrez que Monsieur Humbert le Libraire n'a point vû celle que vous lui avez écrite. Je ne doute point de sa bonne volonté pour imprimer votre livre. Ce Humbert qui m'écrivit n'est point parent du Libraire quoiqu'il porte le même nom. C'est le fils d'un Marchand François de Berlin. Je 10 crains que l'absence du Libraire n'apporte du retardement à l'impression de vôtre livre. Cependant je ne crois pas qu'il soit long-tems à Paris. Vous aurez la bonté de me dire ce que vous souhaitez que je fasse là-dessus, et je me conformerai en tout à vôtre volonté.

Monsieur Naudé a fait une reponse à la lettre que vous lui avez écrite. Il a résolu de la faire imprimer. Je lui ai conseillé de n'en rien faire, quoiqu'il parle très modestement, 15 et qu'il ne vous nomme point. Je ne voudrois pas qu'il sçût que je vous en aie parlé. Il y a beaucoup de gens ici qui estiment son livre. Pour moi je ne le crois pas capable d'un tel ouvrage, quoique je l'aie toujours fort estimé.

Je continue à donner de tems en tems quelques heures perdues au Chinois, et je persevere toujours dans mon opinion que cette langue est très aisée. Le P. Magaillans 20 que l'Abbé Bernou a traduit en François est du même avis. Nous avions autrefois à la Bibliotheque du Roi vos *Novissima Sinica* reliez avec l'Histoire Chinoise du P. Rougemont. Ces deux livres me seroient fort nécessaires: mais un nommé Mr Beck de Hanovre les a empruntez et s'en est allé sans les rendre; ce qui est bien malhonnête. Je ne sçai à qui m'adresser pour les ravoir.

J'ai envoié en Hollande une Reponse au Jesuite qui a censuré mon Livre. Je ne lui 25 ai rien dit sur ce qui me regarde. Mais je lui ai parlé comme il le mérite sur ce qu'il a dit de vous. J'attens vos ordres sur ce qui regarde vôtre livre et Mr Humbert. Je suis avec un très profond respect

Monsieur

Vôtre très humble et très obeissant serviteur

La Croze.

30

à Berlin le 9. Fevrier 1708.

A Monsieur Monsieur de Leibniz Conseiller d'Etat et de Justice à Hanovre.

5. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE

Hannover, 18. Februar 1708.

Überlieferung:

- L Abfertigung: BERLIN Archiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften 5
Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 65–66. 1 Bog. 8°. 2 S. (Unsere Druckvorlage.)
A Abschrift nach L: BERLIN Staatsbibliothek Preuß. Kulturbesitz ms. gall. qu. 93 Bl. 11.

Monsieur

Je m'étonne que M. Le Clerc a mis la lettre du Docteur de Sorbonne avant que d'avoir donné une recension de vostre livre. Cette lettre ne contient rien et ne merite gueres de reponse. Je l'ay lûe enfin, et ne comprend rien dans ce qu'il dit à mon egard, et je crois que d'autres n'y comprendront rien non plus. Je n'ay pas dit que j'approuve M. Bullus en tout. Et M. Bullus est fort loué des Protestans. Je crois que vous pourriés faire entrer dans vostre reponse, une espece de recension de vostre livre, qui en fera connoistre des bons endroits, et vous moquer au reste de la lettre; je penseray si j'envoyeray un mot à 10
M. Le Clerc. S'il vous refuse, un autre ne vous refusera pas. 15

10

15

Je vous suis obligé de toutes vos bontés, mais je ne crois pas qu'il seroit bon d'écrire à M. Leers à mon egard.

Un certain Legat ou legat françois retiré en Angleterre qui y a écrit ses voyages imprimés depuis peu en Hollande attaque mal apropos dans sa preface le Pere Dom Bernard de Montfaucon. Cela me donne mauvaise opinion de ce voyageur, qui paroist avoir tout pris des autres livres, excepté ce peu qui regarde son avanture. Je suis avec Zele 20

20

Monsieur vostre tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz

Hanover 18 Fevrier 1708

25

6. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE

Hannover, 24. Februar 1708.

Überlieferung:

L A bfertigung: BERLIN Archiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 63–64. 1 Bog. 4°. 2 S. Eigh. Aufschrift. Siegel. (Unsere Druckvorlage.)

A Abschrift nach L: BERLIN Staatsbibliothek Preuß. Kulturbesitz ms. gall. qu. 93 Bl. 11–12.

Monsieur

Je vous suis bien obligé, Monsieur, de la bonté que vous avés de penser à mon ouvrage; nous verrons ce que M. Humbert repondra à son retour; en attendant je l'acheve et le met en estat d'estre envoyé à un libraire.

Je m'étonne que Mons. Naudé ne voit pas qu'on ne doit pas comparer ce que Dieu fait à nostre egard avec ce que nous faisons à l'egard des vermisseaux. C'est nostre ignorance, negligence et foiblesse, que nous detruissons ces animaux; mais Dieu qui sait tout, et qui sait employer tout comme il faut, donne à chaque chose ce qui lui convient.

J'applaudis fort à vostre application au Chinois. Mes *novissima Sinica* sont distraits, peustestre pourtant que j'en trouveray encor, mais il sera difficile de trouver le livre du Pere Magaillans.

Je doute que l'auteur du memoire que M. Le Clerc a publié soit un jesuite. Il seroit peustestre apropos de le mepriser quel qu'il puisse estre: ainsi je serois quasi [d']avis, Monsieur, qu'on ne lui repondit pas ny pour vous ny pour moy. Mais voicy ce qui me paroist le plus convenable, sauf vostre jugement. C'est que vous écrivissiez à Monsieur Le Clerc qu'au lieu de repondre à ce docteur, ou pretendu tel, vous croyés qu'il suffit de donner une petite recension de vostre ouvrage et que vous le priés de l'inserer dans le sien. En faisant cette recension vous pourrés dire, que vous ne garantissés pas tous les sentimens que M. Bullus peut avoir, mais que vous applaudissés seulement à sa justification du Concile de Nicée. Et quant à moy, le meilleur seroit peustestre de n'en rien dire du tout dans cette recension. Puisque je ne me soucie gueres de ce que dit cet auteur.

Au reste je suis avec Zele

30 Monsieur vostre treshumble et tres obeissant serviteur Leibniz

Hanover ce 24 fevrier 1708

P. S. J'ay oublié de vous dire, Monsieur, que Mons. Cuperus me mande que Mons. Le Clerc fait imprimer en Hollande un recueil des pieces du Pere Hardouin. Et c'est peutestre l'interest de son libraire qui l'a fait prendre le parti de cet auteur.

A Monsieur Monsieur de la Crose Conseiller et Bibliothequaire du Roy Berlin

7. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ

5

Berlin, 12. März 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 517 Bl. 22–23. 1 Bog. 4°. 2 $\frac{3}{4}$ S. Auf Bl. 22 r° oben links
Vermerk von Leibniz' Hand: „resp“.

Monsieur

Je me disposois à vous écrire lorsque vôtre lettre du 29. fevrier m'est tombée entre les mains. J'ai été bien aise de voir que vous ne vous souciez guères des insultes du prétendu Docteur de Sorbonne. Pour ce qui est de moi je me trouve encore traitté bien doucement, vû le lieu d'où cela vint; car je suis presque certain que l'auteur de ces sentimens est un Jesuite. Il y a des traits qui ne peuvent partir que d'un auteur de la Société. J'y reconnois leur morale, et leurs Sophismes. Je donnerai ordre à faire effacer ce qui vous regarde dans la réponse que j'ai envoiée à Amsterdam. Il me suffit, Monsieur que vous le souhaitiez, je n'ai rien à repliquer.

10

Je reçus avant hier une lettre d'Amsterdam où on me mande que Mr Humbert sera encore quelque tems à Paris, et qu'il ne pourra se charger de vôtre Manuscrit qu'à son retour. Mon correspondant me mande qu'un Libraire qui ne veut pas être nommé parce qu'il n'est pas du corps de la maîtrise l'a prié de lui procurer ce Manuscrit; qu'il l'imprimera correctement et en beau papier, et mettra une taille douce à la tête, et avec cela qu'il vous fera une honnête composition. Vû la maniére dont on me parle j'entrerois presque là-dedans. Je m'en rapporte pourtant à vous. Je souhaiterois que vous eussiez la bonté de me faire savoir ce que vous en pensez. Je puis bien vous répondre de la probité et de la sagesse du jeune Mr Humbert qui est celui qui me fait ces propositions.

15

20

25

Enfin Mr Hugoni a fait le saut. Il est à Versailles d'où il a écrit à sa Tante une lettre pleine d'impertinences et digne de l'action qu'il a faite. Je suis persuadé qu'il ne sera pas longtems à reconnoître qu'il a été la duppe de sa presomtion et de son orgueil.

J'ai lû le voyage de ce Mr Leguat dont vous me parlez. C'est un assez chétif ouvrage, et d'ailleurs peu honnorable à son auteur. Cette prison de trois ans sur un rocher ne signifie rien de bon quelque couleur qu'il y veuille donner. Je crois qu'il n'est point auteur de la Préface. Il me semble que j'y vois le style de Misson qui a écrit des voyages d'Italie.
5 Dom Bernard de Montfaucon a repris modestement quelques fautes qui se trouvent dans ces voyages; entre autres il a remarqué que le Manuscrit de Saint Marc qu'on montre à Venise est écrit en Latin. Misson avoit dit qu'il étoit Grec. C'est apparemment ce qui l'a fâché, et qui a procuré à D. Bernard toute cette tirade de pedanteries qu'on lit dans cette belle préface. Je crois qu'elle ne fera de déshonneur qu'à son auteur.

10 J'abandonne le Chinois pour quelque tems. Vous en rirez peut-être, Monsieur. Je commence à apprendre le Moscovite. Voici ce qui m'y a déterminé. Nous avons ici un homme qui au jugement de ceux qui s'y connoissent, n'a pas son semblable pour le Sclavon. C'est un Turc originaire du Grand Caire. Il a été long-tems en Moscovie, et sait beaucoup de choses, quoique son savoir soit mal digéré. Il a montré le Sclavon à quelques
15 gens de ma connaissance qui l'ont très bien appris et en peu de tems. Je veux profiter du séjour de cet homme-là; car il partira cet été pour l'Angleterre. Après cela je reviendrai au Chinois.

Je savois déjà qu'on imprimoit à Amsterdam toutes les œuvres Latines du P. Hardouin. Mais je ne savois pas que Mr Le Clerc s'en mêlât. Mr Léers m'avait mandé que je ne ferois pas mal de lui envoyer ma Dissertation Latine contre le Système du P. Hardouin; qu'il vouloit la faire voir à Mr Cuper. Je l'ai copiée fort à la hâte et la lui ai envoyée. Cependant depuis pres de trois mois, quoique j'écrive lettre sur lettre, je n'en ai point de nouvelles. Je ne crois pas même que Mr Cuper l'ait vuë; à moins que peut-être il n'en ait rendu un témoignage désavantageux, et que Léers ne veuille pas me le dire. Si cela est il a grand tort. Je lui avois mandé qu'il pouvoit en agir franchement avec moi. Si mes œuvres ne meritent pas de voir le jour, je saurai bien me taire: Assez d'autres sans moi feront parler le monde.

20 Je crois que vous aurez appris la mort du Cardinal de Tournon. J'ai bien peur que nos Missionnaires françois ne soient enveloppez dans sa disgrâce. L'Eglise Romaine est bien obligée aux Jésuites de lui procurer de nouveaux Martyrs. Je suis sur que ces bons Peres se tireront encore de cette affaire-là. Il ne l'ont pas entreprise sans en avoir prévu les conséquences, ni sans savoir ce qu'ils répondroient.

25 Monsieur Toland a été ici depuis peu, et il a laissé Berlin tout rempli de la bonne odeur de ses moeurs et de sa doctrine. Il m'a montré les œuvres Italiennes de Jordanus

Brunus. Il a fait sur tout extremement valoir un traitté de cet auteur, intitulé *S p a c c i o d e l a b e s t i a t r i o n f a n t e*. Il prétend que c'est le livre des trois Imposteurs. Je n'en crois rien. Cet ouvrage est imprimé en 1584. et le Cardinal Hosius et Postel qui sont morts avant ce tems-là, avoient déjà parlé de ce livre. Je crains bien qu'il ne prenne envie à M^r Toland de faire imprimer le sien, qui dans le fonds ne vaut pas mieux que le prétendu Traitté des trois Imposteurs. Je finis, Monsieur, apres vous avoir sans doute entretenu un peu trop long-tems. Je suis avec un profond respect

Monsieur Vôtre tres humble et tres obéissant serviteur La Croze.

à Berlin le 12. Mars 1708.

8. HERZOG ANTON ULRICH AN KURFÜRSTIN SOPHIE

10

Braunschweig, 21. März 1708.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LK-MOW AntonUlrich10 Bl. 90–92. 1 Bog. u. 1 Bl. 4°. 5 S.

Brunschwig d. 21 Mertz 1708

15

Ich habe auf E. L. vorschrift dem Juden Alexander David eben dergleichen privilegium gegeben, als wie sein Vetter zu Hannover haben[,] wolte auch E. L. befehl nach M^r Braun in seinem begehrnen auch hertzlich gerne wilfahren wen solches sonder seinem selbsteignen unausbleiblichen nachtheil und wiederwartigkeit geschehen könnte. Es gehet Ihme, wie im Evangelio, den Kindern Zebedei, die nicht wißen, was Sie bitten [Matthaeus 20, 20–22]. Es ist hie eine neue Verordnung gemachet, das nur 4 hofrähte ins kümftige, nach abgang der ietzigen 8^{te} sein sollen, und das denen gelehrten hofrähten, nur ein adellicher Hofraht sol furgezogen werden. Nun ist bereits einer von Veltheimb in dem Collegio, und mehr dan acht andere hofrähte, die nicht allein hierüber würden schwierig werden, sondern Ihme den von Braun auch anheben seinem Adelstand zu disputiren, so Ihn in große weitlaufige wiederwertigkeit bringen, und mir die blame erwecken würde das ich meine gemachte Verordnung nicht hielte, und meine parole Ihme zugefallen breche. Wen ich dennoch so lange noch lebe, daß eine pest unter die Rähte kommet, so sol Er in seiner bitte erhöret werden, inzwischen kan Er, die jetzigen ruhige tage wohl vorlieb nehmen. Mein bisherges wolsein hat sich sehr wieder verminderet, so wol, was das gehen, als den husten anbetrift, und werde ich wegen des ersten noch wohl das bad wieder gebrauchen

20

25

müssen. Nun E. L. von Madame nictes, melden, wird es mit derselben wieder beßer seyn, so Gott geben wolle. Der Margraf von Ansbach wird mit seiner ankumfft nicht allein die Courprinzeßin erstaunet haben, sondern auch noch andere, die Er und Sie Ihn charmiret. Mad^e Molette sahe zu Hannover noch so gesund aus, als Sie beim Courfürsten an der 5 taffel mit saße, ich glaube, Sie ist wegen dieser gehabten Ehre, fur freuden gestorben, umb Ihrem Man solches zuverkündigen. der graf Bergomi [Giuseppe Bergomi] mus solchen exempl nicht folgen und seine schöne [Sophie, Tochter von Heinrich Sigismund von Bar zu Barenau, ♂ 1708] allen Modeneserinnen zum verdrus in Italien bringen.

Zu der Campagne wunsche ich tausend gluck, mehr als zu dem transport nach Schot-10 land, der transport nach Barcelone wird sich vermuhtlich nach dieser expedition sehr richten. Solten der Königin Elteren unterwegens Sie noch ansprechen, so haben E. L. die gnade fur uns alle und erlauben Mad. Bennigsen, das Sie diese reise zu guter lez noch mit verrichte.

Ich ersterbe E. L. ergebenster Knecht Anthon Ullrich.

P. S. Man findet nötig, das die Kaiserinnen von der brautt beschencket müssen werden, da fur die verwittibte Kaiserin nictes beßeres were, als des heiligen Dionisii Nazianceni haubt, so mit denen Braunschweigischen reliquien nach Hannover kommen. Es würde niemand dabei als der Abt Molanus was verliehren, ümb aber den zufrieden zusprechen müste man furwenden es were par miracel der kopf hinweg gekommen, um beßer als 20 wie in Hannover, verehret zuwerden. Ich vermuhte, es sei diese proposition bereits dem Courfursten geschehen.

9. DOROTHEA MARGARETHA AVEMANN AN LEIBNIZ

Braunschweig, 3. April 1708.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LK-MOW Avemann05 Bl. A60–A61. 1 Bog. 4°. 4 S. Auf
25 Bl. A60 r° oben links Vermerk von Leibniz' Hand: „resp“. Bibl.verm.

Wollgebohrner Herr HochgeEhrtester Herr geheimbter Rath.

Ich bitte höchlich umb vergebung, das die freyheit nehme Meinen hochgeEhrtesten Herrn geheimbten Rath mit dießen schreiben zu incommodiren.

Es wird dero im guten Angedencken ruhen, das dieselbe ein klein Manuscriptum

auß Meines sehl. Mannes des ostfriesischen geheimbten Raths und ViceCantzlers H. Ave-
mans Bibliothec Ihr auff kurtze Zeit zu leihen durch Meinen Vetter den H. Hoffrath
Schradern in Hannover von mir begehren lassen, so ich auch mit dem beding baldiger
wieder liefferung hergeliehen, deren mich dann wollErmeldter Mein H. Vetter damahls
versichert.

5

Nun habe ich zwar dießen öfters Erinnert von Meinen hochgeehrtesten Herrn gehibten Rath mir es wieder zu verschaffen, aber bishero es nicht erhalten.

Gleich wie aber meine vormundliche Pflicht mich anweiset denen Kindern das Ihrige genau zusammen zu halten, so werde ohnümbgänglich genöthiget, hiedurch gehorsamlich zu bitten, es geruhe Mein HochgeEhrtester Herr geheimbter Rath ermelter Manuscriptum förderlichst vorbesagtem Meinem H. Vetter zu restituiren, den ich dann, wie vorhin öfters, es mir wieder zu schicken Ersuchet.

10

Ersuche nochmahls dieses mein zuschreiben deren gewohnl. gütigkeit nach auff-zunehmen und meiner Söhne hoher patron zu sein, wie Sie ein großer Gönner von meinem sehl. Manne gewesen.

15

Gott wolle M.h.H. patron noch lange Jahre gesund und bey allem gedylichen Wollwesen Erhalten. Ich bleibe

Meines Hochgeehrtesten Herrn geheimbten Raths gehorsame dienerin

gehorsame dienerin

Dorothea Margaretha gebohrne Schrader, Wittwe Aveman.

Braunschweig den 3. April Ap. 1708.

20

10. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ

Berlin, 3. April 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 517 Bl. 24. 4°. 1 S. Eigh. Aufschrift. Siegel. Auf Bl. 24r° oben links Vermerk von Leibniz' Hand: „resp.“.

Monsieur

25

Je prens la liberté de vous adresser cette lettre par le pacquet de M^r le Starosta, parceque je crains que celle que je donnai il y a trois semaines à M^r Jablonski ne vous ait pas été renduë. Je vous priois de me faire savoir quel étoit vôtre sentiment sur l'offre que

faisoit un libraire d'Amsterdam d'imprimer vôtre livre. Le jeune Mr Humbert m'en a écrit depuis deux fois, et me presse pour la réponse. Je vous mandois aussi la retraitte de Mr Hugoni en France, ce qui n'a que trop verifié mes soupçons. Je crois même qu'il a été bien aise d'être cassé pour avoir un prétexte de faire ce qu'il souhaitoit depuis long-tems.

5 Il n'y trouvera son compte ni du côté de Dieu, ni du côté des hommes.

J'ai enfin reçu une lettre de Mr Leérs. Il imprime ma Dissertation Latine. Mr Cuper qui l'a luë en rend un bon témoignage. Il m'a écrit une fort belle lettre Latine, où il m'en dit son sentiment fort au long. Cela m'a fait beaucoup de plaisir: car je n'avois pas trop bonne opinion de mon travail. Je souhaite que le public en juge aussi favorablement
10 que Mr Cuper. J'attens, Monsieur, une reponse de vous sur l'offre que me fait le jeune Mons^r Humbert et je suis avec un tres profond respect

Monsieur Vôtre tres humble et tres obeissant serviteur La Croze

à Berlin le 3. d'Avril 1708.

A Monsieur Monsieur de Leibniz Conseiller d'Etat et de Justice de Son Altesse
15 Serenissime Monseign^r l'Electeur de Hanovre à Hanovre.

11. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE

Hannover, 11. April 1708.

Überlieferung:

20 L Abfertigung: BERLIN Archiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 61–62. 1 Bog. 8°. 2 $\frac{3}{4}$ S. Eigh. Aufschrift. Siegel. (Unsere Druckvorlage.)

A Abschrift nach L: BERLIN Staatsbibliothek Preuß. Kulturbesitz ms. gall. qu. 93 Bl. 11.

Monsieur

Ecrivant dernierement à Monsieur Cuper j'ay fait mention de vostre dissertation
25 Latine et de la reponse que vous attendiés de luy là dessus. Maintenant je suis bien aise que vous l'avés receue et qu'on va l'imprimer. Je vous suis bien obligé du soin que vous prenés de l'édition de mon travail. La difficulté est de savoir si l'imprimeur me voudra donner un aussi grand nombre d'exemplaires, que je dois avoir pour en envoyer à quantité

d'amis. Je ne voudrois pas acheter beaucoup d'exemplaires de mon propre ouvrage, et je suis asseuré que 120 ne m'en suffiront pas, cependant je m'en contenteray sans pretendre autre chose.

Je crois que M. Hugoni auroit esté bien aise de sortir avantageusement de l'affaire où il avoit esté embarqué: car il m'écrivit pour tacher de l'assister, mais il n'y avoit point d'apparence de le faire de si loin: or se voyant maltraité je crois qu'il s'est abandonné à son depit, en quoy il a grand tort. On auroit bien trouvé moyen de le placer. 5

M. Toland ne m'a point parlé du Specchio della bestia trionfante di Giordano Bruno. Je crois d'avoir vu ce livre autresfois, et qu'il est proprement contre le pape. J'ay deux ouvrages qu'il a fait de infinito l'un en Latin, l'autre en italien. L'auteur ne manque pas d'esprit, mais il n'est pas trop profond. M. Toland semble maintenant vouloir estre ami des gens d'Eglise. Il a parlé à M. l'Eveque et à M. Jablonski pour apprendre les desseins du Roy sur la Conciliation des Religions, mais il n'en aura pas appris grand chose. On peut dire de luy: non defensoribus istis tempus eget. Il a publié un livre Anglois pour prouver que la matiere peut penser, et qu'elle peut avoir l'action d'elle même. C'est changer nomina rerum, et appeller matière ce qu'autrement, on n'entend pas par ce nom. 10 15

M. le Starosta m'avoit donné autrefois la l[ettre] d'un seigneur polonnois qui passa par icy. Je l'en remerciay, mais croyant qu'il n'estoit plus à Berlin, j'envoyay la lettre à M. le Comte de Fleming; et j'espere qu'il l'aura receue. Cependant je vous supplie, Monsieur de luy faire mes recommandations, et de luy temoigner que je seray ravi d'apprendre des bonnes nouvelles en ce qui le regarde aussi bien que Monsieur le Grand Tresorier et Mad. la Grand Tresoriere estant leur serviteur tres humble. 20

On me mande de Paris, qu'on y va imprimer les Commentaires d'Eustathe Archeveque de Thessalonique sur Homere, avec une version latine, et quelques notes necessaires. On conferera les passages cités par ce commentateur avec les auteurs. C'est Monsieur Caperonnier Licentié en Theologie qui est un membre de l'Université de Paris, qui travaille à cet ouvrage. Je suis avec zele 25

Monsieur vostre tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz

Hanover cet 11. d'Avril 1708

30

P. S. Le P. Gobien jesuite qui estoit mon correspondant et qui avoit soin des missions estrangeres est mort.

M. Toland m'a monstré un Ms. qui est une Apologie des Hongrois protestans, il le fera (peutestre) imprimer en Hollande.

A Monsieur Monsieur de la Crose.

12. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ

Berlin, 15. April 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 517 Bl. 25–26. 1 Bog. 4°. 2 $\frac{1}{4}$ S. Eigh. Aufschrift. Siegel.

5 Postverm. Auf Bl. 25 r° oben links Vermerk von Leibniz' Hand: „resp“. — Auf Bl. 26 r° L¹ von N. 14.

Monsieur

Je vous écris sans doute trop souvent, et j'apprehende que vous ne vous en apperceviez un peu trop. Mais j'ai été comme forcé de le faire dans mes deux dernières. Le 10 jeune Mr Humbert m'écrivoit lettres sur lettres, et je ne savois que lui répondre sur ses propositions. Je lui écris aujourd'hui, j'espére que son ami ne fera aucune difficulté de vous donner les 120. exemplaires que vous lui demandez. Je lui mande de s'adresser pour cela directement à vous. Les choses s'en feront mieux et plus brievement.

Je ne sai, Monsieur, si vous savez que Monsieur Oelven compose depuis quelques 15 mois un certain Livret Alleman auquel il a donné le titre de *Monatliche Präsenten*. Il en a déjà paru trois mois. Dans le second il dit mille injures grossières à Mr Gundling Professeur à Hale, et dans le troisième qui paroît depuis quelques jours, il a trouvé à propos de me traitter comme le dernier des hommes, et de me dire toute sorte de vilaines 20 injures. Tous mes amis me sollicitent d'en porter mes plaintes à la Cour: mais je n'en ferai rien. Il est fâcheux que cela me vienne d'un membre de la Société Roiale; qui me reproche que j'en fais le deshonneur. Il y a cinq ans que je connois Mr Oelven, et je lui ai rendu plusieurs visites par charité; outre cela je lui ai prêté des livres de la Bibliotheque du Roi, et je lui en ai procuré à sa prière de celle de Mr de Spanheim. Ainsi je ne comprenois point au commencement d'où ces insultes me pouvoient venir. Il prend pour 25 prétexte que j'ai parlé mal d'une Anagramme qu'il a faite sur la naissance de S. A. Mg^r le Prince d'Orange. Mais il est certain que je n'ai jamais vû cette Anagramme, avant qu'il l'imprimât dans son Livre, et dans le même endroit où il me dit tant d'injures. Vous ne sauriez croire, Monsieur, avant que de le voir de quelle manière je suis traité dans cet ouvrage. Je suis informé que cela vient moins de lui que du Secrétaire de la Société, qui 30 a crû par là vanger le Socinianisme auquel on dit qu'il prend quelque intérêt. Je laisserai

cela au Bon Dieu. Je m'étonne qu'il soit permis d'imprimer dans Berlin de telles injures contre une personne qui a l'honneur d'être au service de Sa Majesté.

Mr de Beauval a fait dans son *Hist. des Ouvrages des Savans* un extrait fort infidelle de mes Dissertations. Il me tourne le plus qu'il peut en ridicule. J'en ai été d'abord outré; mais à présent j'en suis bien aise. On ne m'y rattrapera plus. Je ne suis pas dans le goût du siècle. Le meilleur parti que j'aie à prendre, c'est de laisser écrire les autres. C'est aussi la resolution que j'ai prise, et j'y demeurerai ferme. Si j'avois ma Dissertation Latine entre les mains, je la jetterois au feu: c'est ce que j'ai mandé à Mr Leérs. Je souhaite que vous voiez l'extrait de Mr de Beauval. Il loue votre lettre: mais il vous attribue un sentiment, que vous n'avouerez peut-être pas. Mr Le Clerc a aussi inséré, quoiqu'avec beaucoup de peine, ma reponse dans sa *Bibliotheque choisie*. Je ne l'ai pas encore vué: mais on m'a dit qu'il y avoit quelque chose contre moi. On me montra il y a deux jours une lettre qu'il a écrite à un Ministre de Berlin, dans la quelle il me traite du haut en bas. Ainsi me voila maltraité de toutes parts. Cela ne m'afflige point. Je voudrois seulement rouver ma Dissertation Latine: mais j'appréhende qu'elle ne soit commencée à imprimer; et que Leérs ne fasse difficulté de me la rendre.

5

10

15

20

25

Le livre que Mr Toland m'a montré est intitulé *S p a c c i o*, et non pas *S p e c - c h i o*, *d e l l a B e s t i a t r i o m f a n t e*. Il n'y est parlé du Pape ni en général ni en particulier. J'en avois tiré une notice que je voulois insérer dans la vie de *V a n i n i* que j'ai commencée: mais cela demeurera au croc comme le reste.

Monsieur le Starosta m'a chargé de vous assurer de ses respects. Je puis bien vous assurer que lui et Madame la Grande Thresorière ont une estime très particulière pour vous. Monsieur le Starosta a reçu la lettre dont vous me parlez, et il m'a dit qu'il vous en avoit fait remercier. Monsieur le Grand Thresorier est à Dantzig.

Je finis, Monsieur, en vous priant de me continuer l'honneur de votre bienveillance, et en vous assurant que je serai toute ma vie avec un profond respect

30

Monsieur Votre très humble et très obéissant serviteur La Croze.

à Berlin le 15. d'Avril 1708.

A Monsieur Monsieur Leibniz Conseiller d'Etat et de justice de Son Altesse Serénissime Monseigneur l'Electeur de Hanovre à Hanovre.

13. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG
Wolfenbüttel, 24. April 1708.

Überlieferung: *L* Abfertigung LBr. 840 Bl. 148–149. 8°. Mit Goldschnitt. 2 S. Bibl.verm.

Monsieur

5 Je me suis donné l'honneur d'ecrire amplement à V. E. il y a quelques mois: il a paru par ce que M. Opperman m'a écrit, qu'il y avoit eu quelque desordre dans les lettres.

Cet hyver m'a estimé assez rude: outre les travaux, où je me suis appliqué, pour dépecher certaines choses; j'ay estimé assez incommodé: mais enfin j'ay estimé repris graces à Dieu, à des rûmes près. Et si le départ immiment de Mg^r l'Electeur, qui m'oblige à veiller 10 auparavant à plusieurs choses, ne l'avoit empêché, je serois allé faire un tour à la foire de Leipzig.

Maintenant j'espere l'honneur, de vous faire la reverence, Monsieur, quelque temps apres: car j'ay sujet de faire un tour en Saxe.

C'est quelque chose que le dessein du pretendu Prince de Galles est échoué. Cependant je ne trouve pas que nous ayons sujet de nous glorifier d'avoir gagné grand chose par là, quoique nous n'y ayons rien perdu.

L'affaire de Hambourg pourra trainer encor un peu, parcequ'il faut des concerts entre la Suede, la Cour de Berlin, celles de Hanover et de Wolfenbutel, et on tachera même d'y faire entrer le Roy de Dannemarc; afin qu'on puisse prendre quelques mesures durables.

Madame la Princesse mere de la Reine d'Espagne est partie hier pour rencontrer sa fille à Ottingue en Baviere, en chemin les épousailles se devaient faire hier à Vienne. Je suis entierement

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz

25 Wolfenbutel ce 24 d'Avril 1708

Mons. d'Alvenslebe est présentement à Salzdalem.

14. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE

Hannover, 1. Mai 1708.

Überlieferung:

L¹ Abfertigung: BERLIN *Archiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften* Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 59–60. 1 Bog. 8°. 2 S. Eigh. Aufschrift. Siegel. (Unsere Druckvorlage.) 5

L² Auszug aus *L¹*: LBr. 517 Bl. 25–26. 1 Bog. 4°. $\frac{3}{4}$ S. auf Bl. 26 r°. — Auf Bl. 25–26 *K* von N. 12.

A Abschrift nach *L¹*: BERLIN *Staatsbibliothek Preuß. Kulturbesitz* ms. gall. qu. 93 Bl. 14.

Monsieur

Hanover ce 1 de May 1708

10

Je n'ay pas encor vû la derniere *Histoire des ouvrages des savans*: ainsi je ne say pas quel sentiment M. de Beauval m'attribue: il a tort s'il va audelà de mes expressions; et je seray obligé en ce cas de m'expliquer. Je ne comprends pas par quel motif il vous maltraite et que luy et M. Le Clerc et M. Bernard, quoique d'ailleurs peu unis, conspirent contre vous? Est ce qu'ils ont peur, qu'en vous produisant dans le monde literaire, vous leur pourriés faire quelque tort o f f i c e r e i p s o r u m l u m i n i b u s ? 15

Si mon avis quelque poids, je vous conseillerois, Monsieur, de ne vous point soucier des pieces qu'ils vous jouent, et d'aller tousjours vostre chemin. D'autres habiles gens vous rendront justice,

Invenies alium, si te hic fastidit Alexis.

20

Mons. Cuperus est de ce nombre.

J'admire le procedé de Mons. Ölven et j'en ecriray à Mons. Ancillon, et aussi à M. Jablonski secretaire de la Societé.

Je croyois que Monsieur Ancillon avoit reussi à vous accomoder. Il ne me paroist pas que Mons. Ölven ait pris un bon parti de ne paroistre en public, qu'en attaquant. 25

Vous m'obligerés, Monsieur, de me communiquer plus de particularités du livre de Jordanus Brunus, dont j'ay les écrits tant Latins qu'italiens sur l'infini. Mais je n'ay qu'une idee tres confuse du livre que vous dites que M. Toland avoit.

Il y a quelque temps que j'ay pensé à un journal des savans qu'on pourroit publier à Berlin, mais je suis un peu en doute sur la langue. M. Chauvin en avoit commencé un en françois. Mais soit qu'on prit le Latin ou le François, personne n'y pourroit mieux contribuer que vous. Ce seroit le moyen le plus commode de rendre justice aux gens de 30

merite. Vous diriés, Monsieur

*Semper ego auditor tantum nunquam[ne reponam]
vexatus toties rauci Theseide Codri. [Juvenalis, Satura, 1,1–2]*

Je suis avec Zele

5 Monsieur vostre tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz
A Monsieur Monsieur de la Crose Bibliotecaire du Roy etc.

15. JOHANN FRIEDRICH HODANN FÜR LEIBNIZ

Hannover, 5. Mai 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 411 Bl. 150–155. 2 $\frac{1}{2}$ Bog. 4°. 10 S. Eigh. Aufschrift.
10 Bibl.verm.

Unterthänigstes Memorial, Ihro Excellentz dem Herrn Geheimen Rath von
Leibniz übergeben von Jo. Frider. Hodann.

Ob ich zwar ietzo noch einige Hoffnung zu der in Braunschweig erledigten Rector
Stelle zu gelangen habe: iedennoch weil solche nicht gewiß ist und wol könnte zurück gehen,
15 so muß zu gleich dahin sehen, damit ich auch auf den wiedrigen Fall beqvemlich leben
köinne. Von der Zeit, da ich das erste mahl bey Ihr. Excellentz gewesen, wil nicht mehr
gedencken; weil dieselbe schon längst vorbey. Als aber anno 1706 im Monat Januario
der Herr Professor in meinem hiesigen mir zu verstehen gab, daß bey seynem Abzug
Ihro Excellentz mich wol möchten wieder zu sich nehmen: war dies meine Erklärung, ich
20 wolte es wol annehmen, wenn ich nur eine mehrere besoldung kiegte als ich vor diesem
bey Ihr. Excellentz gehabt. die 1 $\frac{1}{2}$ thl. müsten auf den Tisch gerechnet werden, und wenn
ich so viel dazu bekäme, als man sonst bey einer honneten Praeceptur hätte, wolte ich
gern zufrieden seyn. Nun wären mir einsmahls von dem damaligen Herrn Amptmann von
der Stauffenburg des Jahrs 60. thl. vor die information seiner Kinder; hernach auch von
25 dem Amptmann zu Campen 40. thl. angeboten worden, welche Gelegenheiten ich aber
gewisser Ursachen wegen ausgeschlagen hätte. Könte ich nun alle Jahr über die 1 $\frac{1}{2}$ thl.
Kostgeld 40. thl. oder auch wol etwas weniger haben, so wolte ich davor mich wol wieder
in dienste begeben. der Herr Professor erkandte diese Foderung billig zu seyn, hat auch
wol sonst gesaget, Ihro Excellentz könnten mir jährlich wol 50 thl. geben. Er versprach

auch damahls sein bestes bey der Sache zu thun. Den 5 Febr. 1706 wurd ich darauf wieder hieher beruffen und meinete, der Herr Professor hätte es wegen der besoldung, wie ich ihn gebeten, schon alles richtig gemachet. Allein weil ich sahe, daß ich nicht so aufgenommen wurde, wie ich wol vermuthet hätte, und befürchtete, meinem Verlangen möchte kein Genügen geschehen: erwehlete ich eine schlechte Art zu leben, und ließ mir meine Speise aus der Garküche holen; wo bey ich meisten theils so viel konnte übrig haben, als mir nöthig war. Es hatten auch d. 5 Novemb. 1706 Ihr Excellenz, wie sie nach Berlin verreiseten die Güttigkeit vor mich, daß sie mir 10 thl. schenketen, und also lebte biß dahin in ZuFriedenheit. Nicht lange aber nach Ihrem Abzuge muste ich meine lebens Art ändern und wieder an einen rechten Tisch treten; weil ich merckete, daß, wo ich auf solche Weise länger zu leben würde vortfahren, ich vielleicht meine Gesundheit gar verlieren möchte; wie ich den auch einen solchen Abbruch derselben mercke, daß ich fast nicht hoffen kan völlig gesund, wie ein andrer Mensch, zu werden. Mit was vor beschwerung ich hiebey meine Arbeit thue, ist leicht zu erachten: doch hilfft Gott noch immer herdurch. Nach der Zeit nun, daß ich wieder zu Tische gangen, habe ich zwar das Ubel etwas leichter ertragen können: im übrigen aber sind mir die $1\frac{1}{2}$ thl. wöchentlich drauf gangen, und habe davon nichts zu kleidern und anderen hochnöthigen Sachen können übrig haben. Ja wo ich nicht zu der Zeit, da ich so kärglich lebete, noch ein wenig gespart hätte, welches mir hernach wol zu nutzen kommen: hätte ich bißher nicht gewust, was ich anfangen sollen. Nunmehr aber ist alles auf, und ich sehe nicht, wozu ich greffen soll. Ich habe von Michaelis an alles zusammen gespart, daß ich mir möchte einen hut und parruqve kauffen, die ich doch so hoch nöthig als das liebe brodt habe; ich habe aber lange so viel nicht aufbringen können. Ihr Excellenz wissen ohn Zweiffel wol, daß ich das meine nicht unnützlich verthue oder herdurch bringe, und da ich in einem halben Jahre nicht so viel übrig haben kan, daß ich einen hut und parruqve mir kauffen kan; so erhellet leicht, in wie einem elenden Stande ich sey. Zwar möchte man mir vorwerffen, ich arbeitete nicht so viel, daß ich könnte mehr als das brodt damit verdienen. Ich antworte: es ist keine Arbeit so schlecht, man hat noch über das essen und trincken einige besoldung davor. Auch eine Waschfrau hat neben essen und trincken, wo ich nicht irre, täglich Ihre 3 mg. Ich habe letztlich dem ZimmerKnecht, vor 6 Tage arbeit, 2 tahler gegeben, und derienige, der Meister seyn solte, foderte 2 thl. 12 mg. Solte nun wol ein Student nicht eben so viel verdienen als ein Zimmerman, oder achtet man das studiren schlechter als Zimmer Arbeit? Mancher verdienet alle Tage wol einen Thaler. Weil meine Arbeit aber so wichtig nicht möchte geachtet werden, so verlange ich auch dieses nicht,

sondern nur so viel, als mir nöthig mich als einen ehrlichen Menschen aufzuführen. Der Jude Lefmann Behrens gibt seinem Schreiber jährlich 150 thl. Ich bin aber einsmahls eine Zeitlang da im Hause gewesen, und sahe, daß der Schreiber Arbeit bey ihm eben so eylich nicht war. hie in Hanover kan ein studente leicht es auf 30, 50 ja 100 thl.
5 bringen: und es ist leichter und angenehmer 6 Stunden des Tages, wie gewöhnlich ist, zu informiren, als 2 Stunden die Arbeit zu thun, die ich hie zu thun habe. In Hamburg kan es ein student wol auf 200 thl. des Jahrs bringen. Von 2 conditionen, die mir selbst angeboten worden, habe schon gemeldet. diese aber sinds nicht allein, sondern ich wüste noch wol 3 und mehr dergleichen zu erzehlen, da ichs doch bey ieder über 30 thl. des
10 Jahres hätte bringen können: dabey hätte ein guten Tisch des Tages 2 mahl gehabt, und sonst viel beqvemligkeiten, die ich hie nicht haben kan. Ob ichs nun gleich Woltorff, da ich mich damahls aufhielt, da mir dergleichen conditiones angeboten wurden, nicht viel über 20 thl. hatte; so war ich doch mit dem wenigen damahls vergnüget, weil mir die leute nichts mehr geben kundten und meine Verwandten waren, auch einige beqvemligkeiten
15 und Freiheiten bey ihnen hatte, die ich anders wo vielleicht nicht würde angetroffen haben. Zudem wurde mir das verdienete richtig und mit guten Willen gelieffert, und ich hatte, wenn die Zeit um war, etwas gewisses, daß ich angreiffen und nach meinem Gefallen anwenden kunte. Jetzo aber, wenn das Jahr um ist, habe ich so viel als nichts:
20 da ich doch ietzo vielmehr als 20 thl. des Jahrs haben müste, angesehen ich bey einem viel reichern Herrn bin und an kleidern drey mahl so viel als daselbst verthun muß, auch viel beschwerlichere Arbeit habe. Jetzo werden mir dergleichen conditiones nicht mehr angeboten, vielleicht zur Straffe, weil ich die oben bemeldete oft eigensinniger Weise ausgeschlagen: aber auch, weil man meinet, ich sey an einem so guten Orte, daß ich nichts geringers verlangen möchte. Es würde sich auch ietzo nicht alzu wol finden, da Ihro Excellentz an so viel höfen so sehr beliebet sind, daß ich solte von Ihnen ziehen ohne eine gewisse befoderung. denn, bin ich nicht tüchtig (könte man sagen) zur Arbeit, die etwas rechtes ist, warum haben sie mich über 4 Jahr behalten: bin ich aber tüchtig darzu, warum lassen sie mich unbefodert von sich? doch, wo zu dienet dieses alles? Ich wolte erfreulich Ihro Excellentz gebeten haben, Sie möchten mir doch vor die $1\frac{1}{2}$ Jahr,
25 die ich nach der Zeit bey sie gewesen, da Sie mir die oben besagte 10 Thaler auch ohn mein Anfodern verehreten, eine zulängliche Verehrung thun, damit ich mir einige gar sehr nöthige Kleidung, wozu ich nichts habe, anschaffen könte: und möchten doch ietzo einmahl ausmachen, was ich künfftig über die $1\frac{1}{2}$ thl. haben soll, damit ich nicht immer in vergeblicher hoffnung lebe, und nach der Einnahme meine Ausgabe einrichten könne.

Ursachen Ihre Excellentz hiezu zu bewegen, könnte ohne tieffes Nachsinnen in grosser Menge anführen: doch wil nur einiger gedencken.

1. Ihro Excellentz belieben doch zu erwegen, ob es wol nicht recht sey, wenn einer 4 Jahre dienet, und das seine nicht unnützer Weise verthut, daß er ihm wärender Zeit ein ehrliches erwerben. Ich aber kan nicht sagen, daß ich das geringste bey ihnen erworben, es möchten den seyn etwa ein paar bücher von wenigem Wehrt. Ich habe wol gehöret, daß arme Schüler haben praeceptoraturen angenommen und in weniger Zeit so viel dabey erworben, daß sie eine zeitlang können auf universitaten davon leben. Wie ich selbst noch Schüler war, konte ich so viel dabey haben, als zu nöthigen Ausgaben erfodert wurde, und kundte noch darzu einige gute bücher mir anschaffen. Was kan ich ietzo aber übrig haben? das mir eine langsamkeit vorgeworffen wird, ist nichts. Arbeite ich nicht fast täglich länger vor Ihro Excellentz als 6 Stunden, die doch sonst nur zur Arbeit von einem studenten erfodert werden? Was ist mir wol aufgetragen worden, daß ich nicht habe zu Ende gebracht? Von den scriptoribus, die zu dem ersten Tomo gehören, habe verschiedene ausgebessert. die meisten Stücke zu dem andern Tomo habe müssen durchgehen und zum drücken bereit machen. Was dies vor Mühe gekostet, weiß ich wol. Was habe ich wol allein an dem Helmoldo und Arnoldo verdienet? die Historie als ein Werck, darauf so viel Kosten von hoher hand gewandt werden, sollte wol einen eigenen Schreiber erfodern. Das Jahr über, das Ihre Excellentz wieder daran gearbeitet haben, habe die meiste Zeit andere Sachen vor Sie zu thun gehabt, und bin bey dem Abschreiben keine 6 Wochen völlig gewesen und habe doch fast 20 Jahr zu Ende gebracht. Ja so mir Gott Gesundheit verleihet, hoffe ich das gantze Werck mit der Zeit zu Ende zu bringen, und doch noch wol dabey eines und anders nothwendiges vor Ihr. Excellentz zu verrichten, daß sie also nicht nöthig haben sollen doppelte Unkosten anzuwenden und noch über mich iemand anders anzunehmen; sondern von dem, das sie etwa auf einen fremden wenden wolten, denjenigen, den sie schon haben, desto reicher belohnen mögen. doch wil nicht verhindern, daß Ihre Excellentz ihre Güttigkeit nicht auf mehrere wenden: aber sie werden doch dahin sehen, daß es ohne meinen Schaden geschehe. Ists nicht besser, daß einer bey Ihnen wol, als daß zwey ubel und unvergnügt bey ihnen leben? das kan ich nicht zusagen, daß ich künftiger Zeit nichts bey zuvor mich thun wolle, ich sehe auch nicht, mit welchem Recht solches Ihre Excellentz von mir oder iemand anders fodern könne. Sie wissen aber auch wol, daß ich, wenn etwas eilfertiges vor sie zu thun gewesen, ich allezeit meine Sachen gäntzlich zurück gesetzt und ihren abgewartet: und dies habe ich bißher nun ein gantz Jahr gethan, nach Ihrer Excellentz wiederkunft von Berlin, in welchem ich vor mich

5

10

15

20

25

30

nichts ausgerichtet. damit ich auch möchte ihre Sachen besser abwarten, habe ich die gantze Zeit über, weil ich das andere Mahl bey Sie bin, welches 2 Jahr und ein Viertheil ausmachet, nicht öffentlich geprediget, da doch das predigen guten Theils mein Zweck ist. So bald es meine Gesundheit leidet, stelle ich mich ja zur Arbeit ein, und versäume 5 dieselbe keinen Tag. Sie können mich auch alle Stunde und Augenblick, wenn sie mich verlangen, haben, und bin allezeit zu Ihren diensten bereit. Was es dem Herrn Professor vor nutzen geschaffet, daß er bey ihrer Arbeit seine Monathe schreiben können, weiß iederman.

2. Ihro Excellentz haben mir wol gesaget, sie sehen gerne, daß die Leute vergnüget 10 lebeten. Wie wenig vergnüget ich aber bißher bey sie gelebet, erhellet aus obigem. Zu solcher Vergnügung können sie mir aber am besten helffen, wenn Sie mir Jährlich etwas rechtes geben, wovon ich die mir nöthigen Sachen anschaffen kan. Wenn man alles mit Verdruf thun muß, so pfleget es nicht wol von statten zu gehen. Ich fodere ja nicht ein grosses, sondern nur gegen Ihrer grossen Einnahme ein schlechtes und geringes, welches 15 Sie mir leicht geben können. der reichthum dienet auch dazu dazu, daß man seine Leute wol davon bezahlet.

3. Daß es Ihro Excellentz vor billig halte, daß mir mehr besoldung gereichert werde, 20 kan ich aus vielen Umständen abnehmen. Ehe ich noch bin hie kommen, hat der Herr Professor an einigen Orten schon ausgesaget, ich käme nun wieder zu Ihre Excellentz und solte alle Wochen zwey Thaler haben. Und ich glaube, ich hätte dieselbe wol erhalten, wenn ich gleich anfangs darauf eiffrig gedrungen hätte. Allein weil man auch von zwey thlern die Woche über nicht sonderlich viel wird übrig haben, so meinete ich immer, ich wolte es mit der Zeit dahin bringen, daß mir noch etwas mehr gereichert würde. Da ich nun solche Anfoderung aufgeschoben, habe ich wärender Zeit, ausser zu einem Mahl, 25 sonst nichts bekommen. Zum Theil aber habe auch nichts gefodert, damit Ihro Excellentz zu recht möchten sehen, was sie von mir zu hoffen hätten, und denn auch habe immer vermuthet, Ihro Excellentz würden von selbsten meiner dürfftigkeit eingedenck sein und derselben suchen aufzuhelffen. Anno 1706 wurd mir von Ihrem diener hinterbracht, sie hätten sich nicht allein erkläret mir an der besoldung zu zulegen sondern mir auch ein 30 neu Kleid zu geben, welches aber unterblieben. d. 5 Novemb. 1706 bekam ich von Ihr. Excellentz 10 thl. verehret, womit ich damahls vorlieb nahm, sintemahl ich damahls mit meinem schlechten Speisen, dadurch ich doch meine Gesundheit verderbet, konte damit auskommen. Weil Ihre Excellentz mir nun die 10 thl., da ich etwa $\frac{3}{4}$ Jahr bey Ihnen gewesen, aus freien Stücken gegeben, so mercke daraus, daß Sie damahls erkant, es sey

billig mir mehr als $1\frac{1}{2}$ thl. die Woche zu geben. Nach der Zeit sind nun schon $1\frac{1}{2}$ Jahr verflossen, daß ich nichts bekommen: und wenn ich nun auf $\frac{3}{4}$ Jahr nur 10 thl. rechnete, so brauchte es schon 20 thl., die ich noch hoffen könnte. daß aber 10 thl. vor $\frac{3}{4}$ Jahr besoldung einem literato zu wenig, werden Ihre Excellentz nicht in Abrede seyn. Nach Ihrer Wiederkunft von Berlin hielt ich einsmahls, da sie mir selber gleichsahm Anlaß darzu geben, inständig an, sie möchtens doch einmahl ausmachen, was ich Jährlich haben solte; und zeigte gar deutlich, daß ich von dem, was ich kriegte, nicht leben könnte; daß sie auch selber gestehen musten, ich köndte von den $1\frac{1}{2}$ thl. zu Kleidern und andern Sachen nichts über haben und zugleich diese Worte fürethen, sie wolten mir schon einmahl etwas geben. Hierauf verfloß fast $\frac{1}{4}$ Jahr, da ich vom neuen anhielt, ich hätte nunmehr vieles nöthig auszugeben: Sie möchten doch nun Ihrem Versprechen Nachkommen; that auch damahl den Vorschlag, sie möchten mir nur so viel auf einmahl geben, als es ihnen käme, wenn sie einen Laqveien kleideten, welche Anforderung Ihre Excellentz schiene zubilligen. Nach diesem habe noch wol 3 Mahl angehalten, bin aber darauf vertröstet worden, Ihro Excellentz wolten machen, daß mir von der Cammer was gegeben würde. Ob nun Ansprechung darum geschehen und was erhalten worden, weiß ich nicht. Gesetzt aber, es wäre nichts erhalten, so kan mir doch billig solches nichts schädlich seyn; weil ich unmittelbar Ihrer Excellentz gedienet, und von derselben muß besoldet werden; und wird ohne Zweiffel die Entschuldigung derer, so die Cammersachen verwalten, gewesen seyn, Ihro Excellentz könnten wol einen Schreiber ohne geschehen Zulage lohnen. Über dem geben sie mir von eigenen Mitteln ja nichts, sondern die $1\frac{1}{2}$ thl. werden wöchentlich als kostgeld von der Cammer gereicht. Gleich wie nun der kutscher zu seinem Thaler sein lohn und seine kleidung bekomt, also müste auch der, so an statt des Schreibers dienet, sein lohn und kleidung, oder vor alles ein Stück Geld haben. Vor der gantzen Welt ist es auch wol billig, daß ein Schreiber besser als ein kutscher belohnet werde. Zu dem bediene ich solche Sachen, die man von keinem blossem Schreiber, der nichts gelernet als schreiben, fodern kan. Über kleider und lohn kriegt ein diener bey Ihnen am fremden Orte die Woche 2 Thaler. Nun bin ich hie nicht anders als am fremden Orte, als woselbst ich keinen Menschen ausser meinen Herrn habe, der mir etwas gibt. Als ich neulich mit der beschwehrlichen kranckheit befallen würde, aus welcher mich doch die Hülffe Gottes bald wieder errettete, sagten Ihre Excellentz mir zu, sie wolten, was ich auslegete, hergeben, und auch, was meinen übrigen Schaden abzuhelffen dienete, darreichen, Nach dem ich aber das fodern versäumet (wie ich denn nicht gern von iemand etwas fodere) so habe noch nichts bekommen.

4. Das ist eben meine grösste Sorge, daß, wenn mir Gott einmahl eine Kranckheit solte zuschicken, welches doch der gütige Vater verhüten wolle, ich nicht wüste, wo zu ich greiffen solte. Was fallen sonst nicht im gemeinen Leben vor Nothwendigkeit vor, da man Geld zu nöthig hat? Man kan zu Gefattern, zur Hochzeit gebeten werden; man muß eine nothwendige Reise thun. Wo soll ich was zu dergleichen Sachen hernehmen? Wer Verdrießliche Arbeit thut, und täglich damit beladen, machet sich bißweilen wol einige Veränderung sein Gemüth wieder zu erqvicken. Ich aber muß aus Mangel in immerwährender Arbeit ohne einige Ergetzung hie leben. Bey meiner übelen leibes beschaffenheit habe öfters und fast taglich Arzney nöthig, die mir auch ziemlich hoch zu stehen kommt.

10 5. Die leute sehen mich täglich vor Augen gehen. Wenn sie denn das Gesicht auf meine elende und schlechte kleidung lencken, (gleichwie solches ausserliche leicht in die Augen fält) wenden sie die Schuld nicht allein auf mich, sondern auch auf Ihre Excellentz, als welche mir nicht geben, davon ich mich ehrlich kleiden kan. das meiste, was ich am leibe trage, hat mir mein Vetter von Braunschweig geschicket und ist davor noch kein heller bezahlet, und woher es soll bezahlet werden, weiß ich nicht. Wenn auch solches verdorben, woher soll ich was anders nehmen? Es haben auch Ihr Excellenz wol erinnert, Ich solte dem Herrn Professor, der sich gegen seine hochzeit wol kleidete, folgen und mich wol aufführen. Nun ist eines selbst verdrießlich mit üblen Kleidern einherzugehen; ich habe es aber bißher nicht besser haben können.

20 6. Wenn man einem etwas giebt, der es übel anleget, so verdriesset solches billig den Geber, und reitzet ihn an seine hand zurück zuziehen. Ich zweiffele nicht, Ihre Excellentz werden keine andere Meinung von mir haben, als daß ich, wenn sie nach Ihren vielen Mitteln und mir vieles gäben, ich es zum besten würde anlegen. So theilen sie mir doch auch, was sie billig erachten, mit, und lassen meine Hoffnung, die ich bißher auf ihre Güttigkeit gehabt, nicht umsonst seyn. Kauffte ich zu zeiten ein buch zu, so könnte doch auch dies zu Ihrer Excellentz Nutzen gereichen, in dem ich bißweilen Ihrer Excellentz was gutes daraus erzehlen könnte. Bißher habe ich alles, was mir vorkommen, auch wenn mirs den augenscheinligsten Nutzen hätte geben können, müssen fahren lassen, und mir nichts rechtes können anschaffen: da ich doch, wie ich noch Schüler war, offt so viel zu büchern über gehabt, daß ich nicht einmahl gewust, wie ichs anlegen solte.

25 7. Es haben Ihre Excellentz die leute, so sie vor mir gehabt, reichlich belohnet, und kan also nicht absehen, warum sie mich so schlecht halten. Was der Herr Professor die Zeit, die ich neben Ihm hie gewesen bin, bekommen, weis ich wol, da er doch nicht mehr nöthig gehabt hätte zu verzehren als ich. Nun gönne ich Ihm das ienige, was er

überkommen, wol, und wolte wünschen, daß er wäre reich dabei worden. Was er aber noch vor Schulden dabey gemacht, die Ihre Excellentz auch guten theils selbst abgetragen, werden sie sich wol zu erinnern wissen. Könte ich nun gleich so viel nicht ausrichten als derselbe, so fodere ich auch so viel nicht: iedennoch thue ich auch das meine, und muß also so viel haben, daß ich leben kan. die letzten Jahre, die der Herr Professor bey ihnen gewesen, haben Sie neben Ihm noch einen unterhalten. bißher bin ich ja noch allein bey sie, und vermuthe, es solle auch nicht nöthig seyn, daß sie noch einen annehmen, sintemahl ich neben dem Abschreiben ihnen auch sonst an die hand gehen kan. Was sie nun an einem ersparen, können Sie mir zulegen. Wären Sie aber mit meiner Arbeit nicht mehr zufrieden, so seyn Sie doch so gütig und befodern mich. 3 Jahre pfleget man wol um eine befoderung zu dienen, ich aber bin nun schon über 4 Jahr bey Sie, und glaube, daß während der Zeit ich hie im lande bin, wol mögen über 100 Pfarr-dienste vergeben worden seyn, von welchen mir leicht hätte können einer gegeben werden. Wie Ihre Excellentz mich erstlich zu sich nahm, sageten sie, sie hätten etwa auf ein halb Jahr Arbeit vor mich. Ob ich nun gleich solche Arbeit, wozu ich anfangs gewidmet wurde, nicht bekam, so ist doch dieselbe unter andern Händen in 4 Jahren nicht zu Ende gekommen, und habe ich anderwerts genung zu thun gehabt. Meine leibes beschaffenheit erfoderte wol eine ruhigere lebens Art: iedennoch wolte ich so sehr nicht darauf dringen, wenn ich nur besser unterhalten würde. Was ich kriege, das ist nur bloß vors essen. Was kan man aber sonderliches vor den blossen Tisch thun? denselben überkomt man wol, bey diesen wolfeilen Zeiten, ohne gethane Arbeit bey guten Freunden: wiewol ich nicht gern das gnaden brodt esse. Ihr Excellentz haben von Michaelis an biß ietzo 50 thl. vor die Abschreiber von der Cammer überkommen. Was mir ietzo auf einmahl von Ihrer Freigebigkeit gereichert wird, das ists alles, was ich in 4 Jahren und drüber verdienet habe, und wenn sie mir ietzo auf einmahl etwa 50 thl. geben, solches wäre wol eben nicht zu viel und Ihnen ein geringes. Wenn ich von anno 1706 d. 5 Febr. an die Woche 2 thl. kostgeld hätte haben sollen, so hätte ich noch über 48 thl. zu fodern. doch ich wil es Ihrer Güttigkeit heimstellen, was sie mir geben wollen, und wenn sie mir dieselbe nach Wunsch erweisen, werde ich sie schuldigster Massen zu rühmen wissen. Es wird Ihnen auch gegen andere rühmlich seyn, daß sie sich wolthätig gegen mich erwiesen. bitte aber nunmehr, einmahl vor allemahl, auszumachen, was ich ins künfftige bey Ihnen haben soll. denn ich kan nicht länger so unter Furcht und Hoffnung leben, und muß wissen, wonach ich meine Sachen einrichten soll. Jederman saget, es wäre nicht unbillig, daß ich über die $1\frac{1}{2}$ [thl.] kostgeld jährlich etwa 50 thl. von ihnen überkäme, weil man

dieselbe bei einer guten Praeceptoratur haben kan. Ich wil aber gern mit 40 thl. vorlieb nehmen und solte es auch etwas weniger seyn. Unter 30 thl. aber halte nicht, daß sie mir anbieten werden. Ihro Excellentz haben vielleicht gemeinet, weil ich nicht täglich was von Ihnen gefodert, ich hätte des Foderns nicht nöthig; wie sie sich denn auch einsmahls die 5 mir höchst schädliche Meinung beybringen lassen, ich hätte etwas Geld in Vorrath: da man doch aus allen umständen gar leicht das Gegentheil und meine Armuth abnehmen kan. Allein meine Natur ist nicht so, daß ich gern iemand solte mit täglichem fodern beschwerlich seyn. Ehrliebenden Gemüthern kommt es am theuersten, was sie durch bitten erhalten müssen. deswegen wolte auch gern, daß ietzo die Sache ausgemachet würde. 10 zudem habe auch bißher in fodern mich gemässiget, weil ich gemeinet, Sie würden von selbsten sich freygebig gegen mich erzeigen. die Noth zwinget mich zu dieser in Eyl aufgesetzten Schriftt, und ich hoffe, Ihro Excellentz werden alles, was darinn vorfällt, aufs beste deuten, und die Schriftt nur gute Wirckung bey Sich haben lassen. Sie werden Ihre Wolthat nicht auf einen unerkentlichen wenden, und allezeit in der That erfahren, daß 15 ich sey

Ihrer Hochwolgebohrnen Excellentz dienstwilligster diener Joh. Frider. Hodann
Hanover d. 5 Maji 1708

Memorial an Ihro Excellentz den Herrn Geheimen Rath von Leibniz.

16. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ

20 Berlin, 15. Mai 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 517 Bl. 27–28. 1 Bog. 4°. 3 S. u. 6 Z. Eigh. Aufschrift.
Siegel.

Monsieur

J'ai reçu les deux premières feuilles de ma Dissertation Latine contre le P. Hardouin. 25 Je n'en suis pas trop content: il y a un nombre prodigieux de fautes d'impression. Je ne manquerai pas de vous la faire tenir d'abord que je l'aurai reçue entière. Il y est fait mention de vous en des termes proportionnez au respect et à l'estime que j'aurai toute ma vie pour vous.

Je n'ai pas grand sujet de me plaindre de M^r Le Clerc: il a inséré ma réponse dans son XV. Tome, et quoiqu'il ait dit quelque chose contre moi, cela ne me fait pas grand mal. Pour ce qui est de M^r de Beauval, il n'a pas même lû mon ouvrage: il a fait son extrait sur une lettre que M^r Ancillon lui a envoiée. C'est un fait constant, et dont j'ai les preuves en main. Je ne me soucie guères de tout cela. Je suis seulement fâché de n'avoir pas mieux résisté à la demangeaison d'écrire. Je verrai à l'avenir ce qu'il y aura à faire pour éviter de pareils inconveniens.

5

Pour ce qui est de M^r Oelven; je ne sais quel accommodement il desiroit, puisque je ne l'ai jamais offensé en aucune chose. Il se tient chez lui tous les Mercredis une assemblée où se trouvent M^r Jablonski le Secrétaire, M^r Meysenbougk, et un nommé Martberger, que je ne connois point, quoiqu'il se donne la peine d'aller par les maisons dire du mal de moi. Je me suis une fois trouvé à cette assemblé, et c'etoit assez pour n'y retourner jamais. M^r Oelven souhaitoit que j'y revinse: c'est apparemment là la cause de son emportement. M^r Ancillon ne m'en a jamais parlé qu'une fois et cela en passant, et sans vous nommer: je lui promis que j'irois voir M^r Oelven; mais je ne sais comment le temps s'est écoulé sans que je l'aie pû faire. Cependant je lui ai toujours prêté des livres de la Bibliothèque, et je lui ai fait mes bise mains dans toutes les occasions. Nonobstant cela on ne sauroit traiter personne avec plus de brutalité, qu'il m'a traité sans que je l'aie offensé le moins du monde. Après qu'il eut appris que j'avois reçu froidement ses invectives; il écrivit une lettre Françoise contre moi pleine des injures les plus atroces, et de tous les faux Mémoires que M^r Ancillon avoit pû lui fournir. Il envoia cette lettre qui a été luë par M^r Cuhno, et que M^r Meysenbougk, a promenée par toute la ville; il l'envoia, dis-je, chez le Libraire pour la faire imprimer. Cela m'obligea d'avoir recours au Roi par une Requête que j'ai présentée. L'affaire a été renvoyée au Fiscal. Dieu sait quelle sera l'issuë. Je ne saurois vous dire quel tort cela fait à la Société. Je n'oserois vous mander ce qu'on en dit à la Cour et en Ville. Depuis ma première plainte, M^r Ilgen envoia à M^r Cuhno un Mémoire de M^r Oelven qui demandoit de faire imprimer ses *Monatliche Praesenten* avec privilége; ce qui lui a été accordé sur le rapport de M^r Cuhno, qui a seulement exigé qu'ils fussent revus par un Censeur. Ce n'étoit rien dire, puisque cette loi a déjà lieu ici. D'ailleurs qui sera le Censeur du Censeur; sur tout si l'on donne l'ouvrage à revoir à M^r Jablonski. Depuis ma dernière lettre M^r le Collonel Dögen fit venir chez lui en ma présence l'imprimeur des *Monatl. Praes.*[.] il lui demanda de qui il les avoit eus. Lorentz, c'est le nom de cet Imprimeur répondit, que M^r Oelven les composoit et que c'étoit le résultat des Conférences qu'il avoit avec Mess^{rs} Jablonski, Meysenbougk et

10

15

20

25

30

Martberger. Outre cela on me reproche dans cet écrit l'étude du Moscovite, et lorsque cela fut imprimé, il n'y avoit à Berlin que M^r Jablonski et M^r Frisch, qui sçussent que j'étudiois cette langue. Depuis M^r Jablonski est tres bien informé que je me plains de lui: cependant il est plus assidu que jamais chez Oelven, il sollicite même secrètement pour 5 lui, et ne m'a pas fait dire le moindre mot, par lequel il parût desavouer la mauvaise conduite de son ami.

Je me suis un peu trop étendu: mais j'ai voulu vous faire voir la manière dont ces Mess^{rs} en usent envers moi. M^r Ancillon a fait imprimer une lettre Françoise à la louange du mois des *Monatl. Praes.* dans lequel je suis ainsi maltraité. J'ai un exemplaire de 10 cette lettre entre les mains.

Je vous envoierai à la première occasion une notice de ce livre de Jordanus Brunus. C'est une pièce fort impie.

Pour ce qui est du Journal dont vous me parlez; je crois, Monsieur, que sous vôtre direction il ne pourroit pas manquer d'être un fort bel ouvrage et fort utile. Il n'y auroit 15 pas d'apparence de l'écrire en François. [Ce] seroit le mettre en proie aux réveries de M^r Ancillon qui a une horrible demangeaison d'ecrire, quoiqu'il ne sache mettre ensemble quatre mots de bon sens. Il n'y a pas moins d'inconvenient à l'écrire en Latin. Il y a des gens à Berlin à qui on entend dire à tout moment *Unsere Societät*: ces gens-là s'en 20 donneroient tout l'honneur et voudroient peut-être y entrer pour leur quote part. Cela empêchera assurément que la chose ne puisse réussir. Un homme de qualité et qui vous est bien connu, me disoit dernièrement qu'on mettoit ici dans la Société des Sciences, des gens qu'on mettroit autrepart dans la prison des fous. Je vous demande pardon de la liberté que je prens de m'exprimer avec tant de franchise. On ne sauroit pousser un homme plus violemment que je l'ai été. Je suis avec un profond respect,

25 Monsieur Vôtre tres humble et tres obeissant serviteur La Croze
à Berlin le 15. Mai 1708.

Je viens de lire cette lettre à M^r Schott: il s'est offert à signer tout ce que je vous ai dit de mon affaire, et de tout le reste.

Je n'ai point de lettres de M^r Humbert. Il est depuis quelques semaines à Rotterdam.
30 Je ne doute pas qu'il ne songe à vôtre Manuscrit à son retour.

17 à Latin K, korr. Hrsg.

A Monsieur Monsieur de Leibniz Conseiller d'Etat et de Justice de S. A. E. Monseigneur l'Electeur de Hanovre. à Hanovre.

17. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE
Hannover, 19. Mai 1708.

Überlieferung:

5

- L Abfertigung: BERLIN *Archiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften* Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 57–58. 1 Bog. 4°. 2 S. Eigh. Aufschrift. Siegel. (Unsere Druckvorlage.)
- A Abschrift nach L: LBr. 517 Bl. 29–30. 1 Bog. 4°. 2 $\frac{1}{2}$ S. von J. F. Hodanns Hand, Anschrift, Datum, Schlusskuralien eigh.

10

Monsieur

A Hanover ce 19 de May 1708

Je suis bien aise qu'on a commencé à imprimer vostre dissertation latine, et que vous ne la pourrés plus reclamer. Car quoynque dans le fond je ne croye pas que les jesuites soyent capables de donner dans la pensée du P. Hardouin, cela leur servira tousjours d'avertissement, et le public apprendra cependant bien des bonnes choses.

15

M. Ölven s'estant emancipé de vous attaquer publiquement d'une maniere offensante, et l'affaire estant entre les mains du Fiscal, il n'est pas aisé de l'accommoder, et je voudrois qu'on rendit justice d'une maniere efficace.

Mais quant à Messieurs Ancillon et Jablonski peut estre n'y prennent ils point de part, et souvent on se rend les gens ennemis, en les soubçonnant de l'estre. Et quand ils le seroient; quelques fois d'ennemi on devient ami en dissimulant certaines choses. Ce sont deux personnes qui ont leur merite, et qu'il est bon de menager. Peut estre que M. Ancillon n'a pas écrit sa lettre pour estre imprimée, peutestre l'at-il écrite par complaisance pour M. Ölven avant que de savoir qu'il vous avoit mal traité: car de croire qu'il ait pû et voulu approuver publiquement des expressions odieuses contre une personne de savoir et de reputation, c'est ce qui ne me paroist point vraisemblable.

20

Et quant à Mons. Jablonski, comme il paroist naturellement fort reservé, je ne vou-

25

21 ont devient *L, korr. Hrsg.*

drois luy rien imputer que sur de bonnes preuves; pour ne le point porter à estre entiere-
ment, ce qu'il n'est peutestre qu'à demi. Je dois rendre cette justice à M. Ancillon qu'il
a travaillé tout de bon, lors que je partois de Berlin, à vous reconcilier avec M. Ölven.
Cela n'est pas d'un homme mal intentionné. J'ecris à M. Cuno au sujet des mois de
5 M. Ölven, luy marquant que vous m'avés fait des plaintes de cet ouvrage, et le priant
de m'en dire son sentiment. Monsieur Cuno a beaucoup de jugement et de mérite, et
n'approuve pas asseurement des expressions dures et grossieres. Je mets ma lettre dans
la vostre, il depend de vous, Monsieur, de la luy donner, ou si vous aimés mieux, de ne
lui point parler sur ce sujet, vous pourriés la luy faire envoyer par quelcun, comme par
10 un valet de M. le Starosta qui l'a receue, sans que vous fassiez semblant d'en rien savoir.

J'ay lû avec attention ce que M. de Bauval dit de vos dissertations; je trouve qu'effectivement, il ne vous rend pas toute la justice qui vous est due: cependant je n'y remarque pas aussi un dessein formé de tout tourner mal, ou en mauvaise part. Le mot de *L a m e n t a t i o n s* tout au commencement paroist un peu piquant pag. 53.

15 Ce qui suit jusqu'à pag. 61 peut passer. Mais il me semble, p. 61 qu'il vous attribüe un sentiment que je n'ay point remarqué dans vostre diss. comme si vous souscriviés aux supplices des heretiques. Il semble vouloir railler p. 64 lors qu'il dit qu'il paroisoit plus de singularité que de danger dans le dessin du P. Hardouin, si vous n'y avés decouvert de profonds mysteres.

Il ne rend point justice du tout à Vostre derniere dissertation, il devoit considerer que vostre dessein n'estoit pas de faire un grand ouvrage sur les Missions Romaines, et qu'il vous estoit permis se dire quelques choses que le P. Simon peut avoir dites; lors qu'elles convenoient à vostre dessein, puisque vous aves puisé dans les mêmes sources. Au reste je trouve qu'il parle d'une manier passable de vostre ouvrage, Monsieur, et quand il a dit que vous avés la reputation de savant, il dit au moins quelque chose qu'avoueront tous ceux qui sont sinceres et qui ont l'honneur de vous connoistre au moins de reputation; mais ceux qui ont l'avantage de vous connoistre personnellement, adjouteront que cette reputation est tres veritable.

Je suis avec passion

30 Monsieur vostre treshumble et tres obeissant serviteur Leibniz
A Monsieur Monsieur de la Croze, Bibliothecaire du Roy Berlin franco par Halber-

2 qv'il ne l'est *L*, *korr. Hrsg.* 14 au commençant *L*, *korr. Hrsg.*

stadt

18. JOHANN THEODOR JABLONSKI AN LEIBNIZ

Berlin, 19. Mai 1708.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 440 Bl. 89–90. 1 Bog. 4°. 4 S. — Gedr.: HARNACK,
Berichte, 1897, S. 53f.

5

Wolgebohrner Herr Insonders Hochgeehrter Herr Geheimer Raht,
Hochgeneigter Patron,

Hiebei kommet gehorsamst die jüngst zurück gebliebene Abschrift des königl. Rescripts, wegen des erkauften Plazes. Der H. von Tettau hat übernommen, bei dem H. Obermarschall, und bei dem H. Cammerpräsidenten zu treiben, daß sie der sache nicht mehr zuwider sein, sondern es dabei bewenden, und zu gehöriger zeit genüge tuhn sollen.

10

Des H. D. Behrens von Hildesheim ist einmal gedacht worden, worauf derselbe in conventu praeconisirt und beliebt worden: die darauf verlangte nachricht aber von seinem Nahmen und völligen titulatur, so zu ausfertigung des Diplomatis nötig, wird noch erwartet. Des H. Hänflings ist noch nie gedacht worden, wenn er aber E. Excell. approbation hat, wird er ohne zweifel keinen widerspruch finden, und wird es nur auf seinen Namen und qualität ankommen, daß das Diploma gefertiget werde.

15

Von der Streitigkeit des H. La Croze mit H. Oelven, habe vor der zeit kürzlich etwas erwehnet. Der Ursprung ist von einem Anagrammate, so H. Oelven auf den numehr seligen Prinzen von Oranien gemacht, und aus seinem Namen heraus gebracht: *Fili, Caesar eris Dux purpureusque Sionis vincendo*: welches er vor etwas mehr als ein bloßes Letterspiel angesehen haben, und es kurzum vor eine Prophezei aufdringen wollen. Und weil H. La Croze sich deßen nicht so bald überreden lassen, ist er auf ihn losgezogen, wie in beiligendem extract zu sehen. Als hierüber H. la Croze sich beschweret, und die sache endlich klagbar an den König gebracht, hat H. Oelven eine verantwortung in form eines briefs, geschrieben umher gehen lassen da er es noch ärger als in dem gedruckten macht. Die sache ist dem Generalfiscal Duhram übergeben worden, sie miteinander wieder zu vergleichen.

20

25

Auf dieses H. Duhrams angeben, wiewohl ohne der Societaet communication, ist derselben durch ein königlich decret die censur aller kleinen Politischen Schriften, so hie zum druck kommen, anbefohlen worden: man hat aber gutgefunden, solches, wie hiezu eine besondere wißenschaft um die eigene Absichten und Interesse des Hofes, und ein
5 näherer zutritt zu den Statsgeschäften, als irgend einem Glied der Societaet beiwohnet, erfordert wird, abzulehnen, und hingegen sich zur censur derer in die gelehrsamkeit und Literatur laufenden sachen erboten, wodurch künfte solche ärgerniße, wie das *avis à M. Baile*, des Sever. a Clamoribus *Epistola*, und nu des H. Oelven *Monatliche Praesente*, worin er hie und da der Societaet selbs nicht genugsam schonet, angerichtet, vermieden
10 werden können.

Wegen des verlags ist mit Papen in so weit geschlossen, und wird nu daran gearbeitet, wie an den druck die hand fordersamst geleget werden möge, zu welchem end künftige woche eine große zusammenkunft der Glieder obhanden ist. Ich verbleibe

Ew. Excellence

gehorsamster diener

Jablonski.

15 Berlin d. 19 May 1708.

19. CHRISTIAN HEINRICH OELVEN AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA
CROZE
Beilage zu N. 18.

Überlieferung: A Teilabschrift nach einer nicht identifizierten gedruckten Vorlage: LBr. 440
20 (J. Th. Jablonski) Bl. 91–92. 1 Bog. 4°. 2 $\frac{1}{2}$ S. von nicht identifizierter Hand. — Gedr.:
HARNACK, Berichte, 1897, S. 54f.

Man könnte was bifhero von diesen Raritäten gesagt worden stille stehen und das
übrige der Götlichen Providentz anbefehlen, jedoch wir müssen weiter gehen, und denen
aufgeblasenen Klüglingen, die sich durch ohne Judicio zusammen geklaubte und keinem
25 in der welt nützende D. H. nicht famam, sondern infamiam zu wegen bringen, und von
denen Frantzösischen und Holländischen Journalisten zum Praejuditz einer ansehnlichen
Societät der Wißenschafften, vor Pasquillanten und Famosorum libellorum autores auf-
getrummelt worden, ein wenig die Hoffärtige Flügel beschneiden, wann sie die Production
nicht ohne Nasenrumpfen angesehen, und nichts weiter gesagt, alß, es wäre nur ein

Anagramma; Es ist wahr, mein gelehrter aber nur Philosophischer ohder Grammaticalischer Kaldaunenschlucker, ein mehrers ist es nicht, bleibe aber nicht an den Schalen hängen, sondern besiehe und erforsche den Kern oder den Geist deßelben, anders möchtetestu s. v. dreck vor schnupftoback in die Nase bekommen. Nim dir auch die zeit und cabalisire ein wenig in dem Worte: CALORES. welches so viel heißen soll, alß unzeitige Chaleurs oder passions, item allerhand Dünste und Vapeurs der Solipsorum, die einem ins cerebell steigen, und daßelbe confus machen, da wirstu gar apposite dich und deinen Genium versteckt finden. Trotz dir Sciole! wo du mit allem deinem Sammel-Surium von Lateinisch-Hebräisch-Arabisch-Rußisch- und Bretonischen Sprachen nur dergleichen wirst zu wegen bringen. Urtheile von dergleichen dingen nicht nach Affecten, die du wieder deinen Nechsten unverschuldeter weise hegest, sondern erkenne die Gutthaten der Teutschen, die dich auß dem Staub errettet, und ein reichlichs stück Brodt zugeworffen haben. Mehr hat man vor dißmahl dir nicht sagen wollen, ein mehrers kanstu erfahren auß *Bibl. Chois.* Tom. XIV. [vielm.: XVI., der Artikel ist nicht erschienen] darin ein gantz gepfefferter artickel vor dich allein behalten, an dem nichts zu tadeln, alß daß du die Ehre eines Widersachers der ein Docteur der Sorbonne heißtet, haben solst.

5

10

15

20. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE [Hannover, Mitte – Ende Mai 1708].

Überlieferung: *L* Abfertigung: BERLIN Archiv der Berlin Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 53–54. 1 Bog. 8°. 2 $\frac{1}{4}$ S. Eigh. Aufschrift. Siegelrest.

20

Monsieur.

J'espere que vous aurés receu ma derniere par la poste où je repondois à celle que vous m'aviés envoyée sous le couvert de M. le Starosta: car il estoit trop tard pour vous repondre sous le même couvert. Mais je m'en sers à present pour vous dire que j'ay receu des lettres de Mons. Ancillon et de M. le secretaire Jablonski, qui de leur propre mouvement me parlent de vostre affaire avec M. Ölven d'une maniere qui me confirme dans l'opinion où j'ay esté qu'ils n'approuvent nullement ce que M. Ölven a écrit contre vous. M. Ancillon me dit d'avoir travaillé l'année passée à vous accommoder, et comme M. Olven n'est pas en estat de sortir, vous aviés fait esperer que vous l'iriés

25

30

voir en passant: mais que cela ayant manqué, et M. Olven ayant appris que vous n'aviés pas fait cas de son programme; il s'etoit porté à ces manieres d'ecrire, qui seront sans doute condamnées généralement. Que M. Ancillon ayant écrit un mot à M. Ölven sur son journal, pour repondre à son billet; celuy ci l'avoit fait imprimer cette réponse sans luy en dire mot; et dans un temps où ce qu'il a écrit contre vous n'estoit pas encor imprimé, ou du moins lors que M. Ancillon n'en avoit pas la moindre connoissance: il adjoute d'avoir été deux fois chez vous depuis, et que la premiere fois, il s'estoit justifié auprès de vous.

Pour ce qui est de M. le Secrétaire Jablonski, il ne paroist pas qu'il sache que vous le soubçonnés ou estes mal satisfait de luy, ou du moins il le dissimule. Mais il desapprouve hautement les expressions de M. Ölven: ainsi je ne saurois croire qu'il y ait la moindre part; et si j'estois capable[,] Monsieur, de vous donner conseil, je prendrois la liberté de vous representer, que le plus souvent il vaut mieux faire semblant de ne point remarquer les pieces qu'on nous joue, lors même qu'on en est certain, et que par plus forte raison, on ne doit point se faire des ennemis en temoignant qu'on soubçonne des personnes, qui peutestre sont innocens: comme en effect il me paroist que M. Ancillon et M. Jablonski sont bien eloignés d'estre complices de M. Olven, et d'approuver des manieres de parler grossieress.

Je crois que lors que le libraire de la connoissance de M. Humbert aura appris, qu'on demande des exemplaires, il aura perdu l'envie d'avoir le livre.

20 Je suis avec passion

Monsieur	vostre treshumble et tres obeissant serviteur	Leibniz
----------	---	---------

J'avois mis dans la lettre pour Vous, Monsieur, une autre pour M. Cuneau, vous aurés eu la bonté de la faire rendre.

P. S. Je viens de recevoir une lettre de Mons. Cuper, où il parle de vous avec beaucoup d'estime, et me dit de vous avoir repondu amplement. Il est également honneste homme et habile homme, et je voudrois qu'il y en eût beaucoup de sa force et de son humeur.

A Monsieur Monsieur de la Croze Bibliothécaire du Roy etc. à Berlin

21. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ
Berlin, 8. Juni 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 517 Bl. 31.33.32. 1 Bog. u. 1 Bl. 4°. 5 S.

Monsieur

Je n'ai pas pû trouver plustost l'occasion de repondre aux deux obligeantes lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous suis infiniment obligé de la part que vous avez bien voulu prendre au chagrin que m'a causé l'insulte de Mr Ölven. Je vous proteste, Monsieur, que je ne lui ai jamais donné la moindre occasion de me vouloir du mal. Il ne sauroit alleguer contre moi que de vains et de faux prétextes. Enfin cela est fini et je ne m'en mets plus en peine. J'ai obtenu ce que je souhaitois; je veux dire que j'ai empêché qu'on n'imprimât cette lettre Françoise pleine d'infamies et de mensonges qu'il avoit composé contre moi. Il y a un Decret à la Chancellerie qui ordonne à Mr le Fiscal, et à deux Conseillers de nous reconcilier. La reconciliation est toute concluë de mon côté. Je serois bien fâché de lui vouloir le moindre mal. Pour ce qui est du reste, je suivrai en tout vos bons conseils, dont je reconnois la sagesse, et auxquels je me conformerai en toute chose. J'ai rendu vôtre lettre à Mr Cuno, et je crois qu'il vous pourra rendre témoignage du respect et de la soumission que j'aurai toute ma vie pour vos ordres. Je suis persuadé autant que personne de son jugement et de son mérite, et je serois fâché qu'on en doutât.

5

10

15

20

25

L'extrait de Mr de Beauval est plein de fausses imputations contre moi. Je ne pourrai pas m'empêcher de m'en plaindre modestement dans la Preface de ma Dissertation Latine. Il y en a déjà 8. feuilles d'imprimées en menu caractère. Il n'en reste plus qu'environ une feuille. Il y aura outre cela quatre feuilles de remarques chronologiques que Mr Des Vignoles m'a données, et ce sera tout. D'abord que l'ouvrage sera parvenu entre mes mains, je ne manquerai pas de vous en faire tenir un exemplaire. Je ne doute pas que vous n'aiez recu celui de mes Dissertations que je vous ai envoié par Mademoiselle de Pelniz.

20

25

Le jeune Mr Humbert est en voyage depuis plus d'un mois, et depuis ce tems-là, je n'ai point reçu de ses nouvelles. Je lui écrirai aussi-tôt qu'il sera de retour à Amsterdam. Vôtre livre ne sauroit manquer de trouver un Imprimeur. Vôtre nom lui servira de passeport auprès de tous les vrais savans.

30

Je suis aussi satisfait qu'on le puisse être du bon témoignage que Monsieur Cuper rend à ma Dissertation Latine. C'est à vous et à lui et aux personnes telles que vous, que je souhaite de plaire. Pour ce qui est des autres je ne m'en mets pas si fort en peine.

Il y a environ deux mois que je vous mandai que je m'appliquois au Sclavon. Le 5 maître sur lequel je comptois m'a manqué. Cela ne m'a pas empêché de m'y appliquer, et même plus fortement que je n'ai jamais fait à aucune autre étude. J'entens présentement sans trop de peine les livres historiques, et je veux avec l'aide de Dieu, savoir parfaitement la langue en six mois d'ici. J'y trouve beaucoup de plaisir. Je prendrai la liberté de vous consulter sur une difficulté que j'ai trouvée dans l'Histoire du Monastére 10 de Petscher proche de Kiow. Il y est parlé d'un Prince qui vivoit environ l'an 1070. qui a contribué à la fondation de l'Eglise de ce Monastére. Ce Prince étoit Chrétien Latin du païs de Wariagesk fils du Duc (Kniaz) African, et de ce dernier étoit frére de Jakoun l'aveugle. Cet Africain eut deux fils Friand, et Schimon, qui est celui dont je viens de parler. African estant mort, Jakoun chassa ses deux neveux, et Schimon vint à Kiow où il fut 15 fort bien reçu par le Duc Jaroslaw qui le fit Gouverneur de son fils Wsevolod. Ce Prince Schimon renonça à l'Eglise Latine et embrassa le rit des Greçs. Theodose Archimandrite de Petscher, un des plus grands Saints de l'Eglise Moscovita[,] l'instruisit, et changea son nom de Schimon en celui de Simon. Ne pourroit-on point savoir quel est ce païs de Wariagesk? Petreus dans son Histoire de Moscovie dit que c'est la Suede. Je croirois 20 plustost moi que c'est la Poméranie. Je me souviens d'avoir oui dire à Mr le Grand Thresorier de Pologne qu'il y a encore dans la Russie vers Kiow, un Seigneur qui descend des anciens Princes de Pomeranie, et dont les Ancêtres ont depuis plusieurs Siècles embrassé le rit Grec. Je trouve dans ces livres Sclavons plusieurs autres particularitez Historiques dont on pourroit peut-être faire quelque usage.

25 Je vais, Monsieur, vous dire en deux mots ce que j'ai retenu du livre de Jordanus Brunus que Mr Toland m'a montré. Mr de Staff se trouva present quand nous examinames cet ouvrage. C'est une fiction assez ingenieuse, où l'auteur fait tenir une assemblée aux Dieux. Jupiter se plaint de ce que leur culte est tombé depuis tant de Siècles. Momus lui en rend de fort bonnes raisons tirées des fables des Poëtes, et il raisonne tout à fait comme Arnobe et Minutius Felix. Jupiter replique que ceux qu'on a mis en leur place ne valent pas mieux, et il entre là dessus dans des details abominables. Il y a sur tout des blasfémies horribles contre les veritez Evangeliques, et les trois Legislateurs sont traitz d'Imposteurs sans aucun detour. C'est ce qui avoit persuadé à Mr Toland que c'étoit là le livre des trois Imposteurs: mais il se trompe. On a parlé de ce méchant ouvrage

avant Jordanus Brunus. Le P. Mersenne dit dans une lettre que Mr Crenius a inserée dans le troisième Tome de ses *A n i m a d v e r s i o n e s* pag. 95 que ce livre se trouve à Paris en Arabe. Cela pourroit bien être, car l'auteur du *F o r t a l i t i u m f i d e i*, qui est, si je ne me trompe, Barthelemi de Spina, fait mention d'un livre Ebreu qui se trouvoit de son tems en Espagne, et qui méritoit bien de porter ce nom-là. Il en donne un extrait fol. XXX. col. 2. du livre second. Ce livre pourroit bien avoir été traduit en Arabe par quelque Philosophe Mahometan; car il y a eu beaucoup de ces Messieurs-là qui n'avoient guère de religion. Quoiqu'il en soit le livre de Brunus ne sauroit être celui des trois Imposteurs, et Mr Toland se trompe visiblement.

Je suis avec un profond respect

10

Monsieur Vôtre tres humble et tres obéissant serviteur La Croze.
à Berlin le 7. Juin 1708.

P. S. Les Wariagesk dont j'ai parlé sont peutêtre les Wagriens, mais Danckert qui a donné dans son troiséme livre du Holstein une généalogie des Princes de cette Province, ne met point ceux dont parle le livre Sclavon, qui est au reste un livre qui doit avoir été composé il y a pour le moins quatre ou cinq cens ans.

15

On vient de me rendre une lettre de la part du jeune Mr Humbert. Elle ne m'a pas peu surpris. Elle est dattée du 28. Mai, du Camp de Nôtre Dame de Hall. Ce jeune homme dont j'avois si bonne opinion a quitté le negoce à l'insçu de son Pere, et s'est fait cadet dans les Gardes bluës de Hollande. Son Pere est un homme fort riche, et il a gagné tout son bien au négoce. Il auroit bien voulu que son fils eut continué la même profession. C'étoit pour cela qu'il l'avoit mis en Hollande chez un fameux Banquier. Il me mande que Mr La Com libraire vous écrit pour s'accorder avec vous sur l'impression de vôtre Manuscrit.

20

Je reçus aussi hier une lettre de Mr Leérs qui m'a communiqué cet extract d'une lettre qu'il a reçue de Paris.

25

On écrit de Paris que le P. Hardouin publiera dans peu de tems une Declaration par laquelle il reconnoît les ouvrages des Saints Péres qui leur sont attribuez communément, et les Auteurs Profanes que ces Péres ont citez. Il avouera aussi que l'Histoire de Josephe n'est pas un ouvrage supposé. On dit que cette Declaration s'est faite par ordre de la Société, qui n'approuve pas les sentimens particuliers du P. Hardouin.

30

J'ai cru que vous seriez bien aise de voir cet Extrait que je vous envoie tel que je l'ai reçu. Je n'y joindrai aucunes reflexions. Mais j'en ferai mention dans la Preface de ma Dissertation à laquelle je vais travailler tout à l'heure.

Le 8. Juin 1708.

22. LEIBNIZ AN KURPRINZ GEORG AUGUST

Hannover, 17. Juli 1708.

Überlieferung: *K* Konzept: LBr. F 10 Bl. 4–5. 1 Bog. 4°. 3 S. — Auf Bl. 5 v° oben *L* von
5 N. 24, auf Bl. 5 v° unten *L¹* von N. 23.

A Monseigneur le prince Electoral

à l'armée des Paysbas

Monseigneur

C'est non seulement avec permission[,] mais encor par ordre de Madame la princesse Electorale, que j'ay l'honneur d'écrire ces mots à V. A. S. Je n'ay garde d'estre importun,
10 car je ne vous ay écrit, Monseigneur, que dans les grandes occasions, et c'est maintenant la seconde fois. Ma premiere lettre [I, 27 N. 54455 07 II 5 L-Georg August] estoit de Berlin, lors que nostre joye estoit aussi grande qu'elle pouvoit etre; Nostre allarme n'a pas tant duré à present apres une crainte bien longue, mais elle a été fort vive. Car quoique le
15 courrier pour Berlin qui a passé le premier à cause de quelques accidens et empêchemens du vostre, eût assuré qu'il avoit vu V. A. S. après l'action, en bonne santé; Madame la princesse Electorale eut peur que ce ne fut un mensonge officieux.

Mais enfin ce matin nous a tiré de peines: quoique nostre satisfaction soit incomparable et quoique Madame l'Electrice compte vostre bonheur dans ce grand jour [Schlacht bei Oudenaarde, 11. Juli 1708] un des plus grands de sa vie, la joye de Mad. la princesse Electorale surpassé tout ce qu'on peut imaginer, et nous avons esté obligés de penser à la moderer de peur d'inconvient. En effect, et pour Vous, Monseigneur, et pour le public, que pourroit on souhaiter de plus beau et de plus avantageux dans ces conjonctures? Il semble que Mgr l'Electeur ait eu un esprit prophétique pour vous accorder la campagne si à propos; et que le ciel vous ait envoyé un passeport contre les balles. Ce grand prince sera ravi de voir surpasser ses succès par vostre premier coup d'essay. Car qu'est ce que la bataille de Treves [Schlacht an der Konzer Brücke, 11. August 1675] auprés de celle d'Oudenaerde? Vous avés combattu à la teste de vos propres troupes [vgl. dazu *König Georg II. und der Oberst Johann Albrecht von Lösecke in der Schlacht bei Oudenarde, den 10. Juni [!] 1708. Nach handschriftlichen Nachrichten.*, in: *Vaterländisches Archiv*

des historischen Vereins für Niedersachsen, Jg 1835, 4. Heft, S. 369–379], dans la plus grande journée dont l'Europe ait oui parler depuis plusieurs siecles contre les petits fils [Louis de Bourbon, „le petit dauphin“] du plus grand des Rois de France depuis Charlemagne et contre un pretendant d'une couronne qui vous attend [James Francis Edward Stuart war bei der Schlacht anwesend; vgl. den zitierten Aufsatz S. 371]. Toute l'armée combattoit pour vos interests autant que pour ceux du Roy Charles III. Il s'agissoit de la couronne de la Grande Bretagne autant que de celle d'Espagne, et vous avés fait presque ce qu'auroit pû et voulu faire un Roy Britannique à vostre age. Si vous avés moins commandé, vous avés plus payé de vostre personne et je suis asseuré qu'un jeune Roy courageux Generalissime de toutes ces grandes forces, vous auroit porté envie, de ce que vous avés mieux pû monstrarre vostre valeur, qu'il n'auroit pû faire. Puisque le ciel commence si bien avec vous, où n'irat-il pas, si vous menagés ses graces? Pour l'amour de Dieu, Monseigneur, moderés vous maintenant et reservés vous aux grandes choses. On nous dit que vostre ordre a pensé vous faire prendre. Mais de toutes les manieres vous n'avés point caché ce que vous estes. Vous avés esté en danger d'estre pris, blessé[,] tué, votre cheval a été blessé, des officiers ont esté tué[s] à vos costés.

5

10

15

20

25

Cela fait fremir vos bons serviteurs quand on y pense. Nostre joye quelque grande qu'elle soit est diminuée par la crainte que nous donnent les preuves trop dangereuses de vostre courage, et il faut que nous nous derobions à cette reflexion pour gouter entierement le plaisir d'une victoire des plus grandes. Vous nous valés plus, Monseigneur, que tout ce que vous pouvés acquerir ou gagner quand ce seroit un Empire, et non seulement pendant la devotion du dimanche prochain, mais pendant que vous serés absent, les prières pour vostre conservation ne seront pas moins ardentes et moins sincères que les actions de graces que nous rendrons à la divine Majesté. Je suis avec devotion

Monseigneur

vostre tres humble[,] tres obeissant et tres sousmis serviteur

25

Leibniz

Hanover ce 17 de juillet 1708.

23. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Hannover, 17. Juli 1708.

Überlieferung:

30

*L*¹ Konzept: LBr. F 10 (Georg August) Bl. 4–5. 1 Bog. 4°. $\frac{3}{4}$ S. auf Bl. 5 v°. — Auf Bl. 4–5 r°
L von N. 22, auf Bl. 5 v° oben *L* von N. 24.

*L*² Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 64–65. 1 Bog. 8°.
5 4 S. Mit Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „26.“. Mit einer der Hervorhebung
dienenden Ankreuzung am Rand von Bl. 65 r°, wohl von Schulenburgs Hand. (Unsere
Druckvorlage.)

Hanover ce 17 de juillet 1708

Monsieur

Je ne doute point que V. E. n'ait receu d'abord le paquet que j'adressay de Bronsvic
10 à Mons. Opperman à Hanover, où la Relation que vous m'aviés laissé, étoit enfermée.
Maintenant je me rejouis avec vous, Monsieur[,] du grand et incomparable succès de la
journée de Oudenaerde, je me suis informé d'abord de V. E. et on m'a dit qu'on avoit
des bonnes nouvelles de vostre secretaire. Je prie Dieu de vous conserver partout où vous
irés.

15 Cette bataille change tous nos raisonnemens. Nous n'en savons pas encor toutes
les circomstances et encor moins toutes les suites. On est maintenant en estat d'en
mieux profiter que [de] celle de Ramilly. Cellecy surpassé toutes les autres; non seulement
par rapport à la grandeur de l'action, mais encor à cause des consequences. Il y a de
l'apparence que le Roy de France sera obligé de rappeller le Duc de Noailles, et peutestre
20 une partie des forces du Duc d'Orleans pour les faire passer en Provence et en Dauphiné,
pour faire aller les troupes du Dauphiné vers le Haut Rhin, et les autres du Haut Rhin
et de la Moselle vers la Picardie. Mais il aura de la peine à reparer une perte si terrible.
J'apprends que les troupes du Prince Eugene n'y estoient pas encor. Cependant leur
approche a contribué à faire prendre la resolution qu'on a prise. Il semble que la bravade
25 des ennemis, qui commençoient à nous insulter, est cause en partie de leur malheur.
Quelque Tite Live dira un jour que le Duc de Marleborough a fait semblant d'este
deconcerté et en desordre pour faire faire aux ennemis des démarches teméraires.

On dit que le Roy Augste a assemblé un camp en Lusace. Les uns disent que le Roy
de Suede revient, d'autres que Stanislas revient seulement avec 10 regiments Suedois:
30 mais Mazepa va joindre le grand General de la Couronne de sorte que Stanislas avec
les Suedois n'est point apprehendé. Si le Roy de Suede revenoit[,] il auroit les Moscovites

21 pour failler aller *L*², *korr. Hrsg.*

au dos. On dit que ce Prince a écrit une lettre tres forte à l'Empereur: mais la bataille d'Oudenaerde le fera aller bride en main.

Cette bataille apparemment donnera moyen à Monseigneur l'Electeur de Bronsvic de passer le Rhin, et de se rendre maistre de l'Alsace. Je ne say pas même si les François ne seront obligés d'abandonner Strasbourg qui demande une armée afin d'amasser ce qui est nécessaire pour couvrir le corps du Royaume; si la perte aupres d'Oudenaerde est aussi grande qu'on dit. 5

Sans un accident, c'est à dire le bon Dieu apart, je ne voy que le Roy de Suede qui puisse sauver la France et la garantir d'une paix honteuse. Mais je crois qu'il y pensera deux fois. Ce seroit justement ce que bien des gens demanderoient: il faudroit que ce Prince fit luy même une paix telle quelle avec le Czar pour tourner de ce côté cy. 10

Pour le Turc je crois qu'il rompra moins que jamais. Si le Pape a fait son accommodement avec l'Empereur, ce sera un bonheur pour luy; autrement il pourroit maintenant perdre Ferrare même.

Je suis avec Zele

15

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz.

24. LEIBNIZ AN KURPRINZESSIN WILHELMINE CAROLINE

[Hannover, 17. Juli 1708].

Überlieferung: L Konzept: LBr. F 10 (Georg August) Bl. 4–5. 1 Bog. 4°. $\frac{1}{4}$ S. auf Bl. 5 v° oben. Eigh. Anschrift. — Auf Bl. 4–5 r° L von N. 22, auf Bl. 5 v° unten L¹ von N. 23. 20

A Madame la princesse Electorale à Herrenhausen
Madame

Si je n'ay pû marquer toute nostre joye à Monseigneur le prince Electoral, j'ay taché aumoins de luy faire comprendre nos craintes et nos allarmes. Cela me paroist plus nécessaire. Dieu le conserve, et nous donne de quoy luy envoyer un courrier avec une fort heureuse nouvelle à nostre cour, car ainsi vos exploits vaudront les siens. 25

Je suis avec devotion etc.

25. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ

Berlin, 28. Juli 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 517 Bl. 34–35. 1 Bog. 4°. 2 S. Eigh. Aufschrift. Siegel.
— Auf Bl. 35 r° *L¹* von N. 27.

5

Monsieur

Je prens la liberté de vous informer d'une nouvelle insulte que m'a fait Monsieur Ölven. Il vient de faire imprimer un extrait de mon livre, où il tâche de me tourner en ridicule, autant qu'il en est capable. Cet ouvrage a passé sous la censure des deux Jablonski; ils le nient, mais je le puis prouver avec la dernière evidence. Mais à qui le prouverois-je; tout le monde à Berlin en est convaincu. Un tel acharnement à déchirer un homme duquel on n'a jamais été offensé trouveroit peut-être justice même parmi les Ant[h]ropophages. Cependant je n'en attens aucune ici: l'expérience du passé me l'apprend de reste. Monsieur Ölven a accompagné son digne ouvrage d'une nouvelle édition de la belle lettre de M^r Ancillon. Il dit dans son libelle que j'écris mal en François et qu'il l'a appris d'un de mes compatriotes. Il est aisé de voir de qui il a reçu ces belles lumières. Comme cela ne peut pas manquer d'être en scandale à la Société, je prens la liberté, Monsieur, de vous déclarer que je n'en suis plus membre et que je renonce à l'honneur d'être Collègue de Mess^{rs} Olven, Meysenbugk, Martberger et Ancillon. Si j'avois mérité un tel traitement, je crois que j'aurois assez de force pour me rendre justice. Mais être maltraité en rendant service à tout le monde, cela est sans doute bien dur. Je travaillerai à me mettre en repos.

Est mihi purgatam crebro qui personat aurem [Hor. Ep., 1,1,7].

Heu fuge crudeles terras. [Verg. Aen., 3,44].

Je n'ai Dieu-merci ni avarice ni ambition. Tous mes desirs se bornent au nécessaire, et Jesus Christ, en qui je crois, a promis qu'il ne manqueroit jamais à ses enfans. Je suis avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

La Croze.

à Berlin le 28. Juillet 1708.

A Monsieur Monsieur de Leibniz Conseiller d'Etat et de Justice à Hanovre.

26. NICOLAAS WITSEN AN LEIBNIZ

Amsterdam, 28. Juli 1708.

Überlieferung: *k* Abfertigung: LBr. 1007 Bl. 51. 4°. 2 S. von Schreiberhand. Eigh. Unterschrift. Auf Bl. 51 r° oben links Vermerk von Leibniz' Hand: „resp“.

Monsieur

5

Le jeune Medecin m'a rendu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je m'étonne que le Pere Augustin [N. A. Cima] venu des Indes, qui avoit été à la Chine, ait dit qu'il ne faisoit pas grand cas du progrès des Missions en ce Païs-là; Parce que les Moscovites qui viennent presque toutes les années de la Chine à Mosco, disent le contraire, et que les Peres Jesuïtes sont à la Cour en grand credit, et qu'un grand nombre de Chinois se convertissent continuellement. Je me souviens qu'un certain Pere, Polonois de Nation, venant de la Chine, se présenta l'année passée à notre Compagnie, pour estre Ministre ou Prédicateur à Batavia, ayant abjuré la Religion Catholique Romaine en Suisse, et embrassé la nôtre. Peut-être que ce sera la même personne qui vous a salué. Mais il a raison de juger qu'on pourroit fort facilement faire venir des Chinois ici, qui pourroient instruire dans la langue Chinoise quelques personnes destinées pour la Mission. On nous mande qu'il y a plus de six mille Chinois à Batavia et dans les environs, tous sujets de la Comapgnie.

10

15

20

25

Le remede que ce Pere savoit contre la Goute, m'est inconnu; mais nous recevons une certaine Herbe, appellé Achmella de Ceilan, qui est un Antidote contre la Gravelle.

Touchant mon Ouvrage Geographique, je confesse qu'il demeure long tems à estre mis sous la Presse, mais la consideration de mon âge avancé qui aproche de 70. ans, et la lenteur des correspondances de ces Païs si éloignez, outre mes occupations ordinaires, me tiendront lieu d'excuse, à ce que j'espere, auprès des savans et curieux. Cependant s'il plait à Dieu de prolonger encore mes jours et ma santé, j'espere que me travaux verront le jour. Je suis très parfaitement

Monsieur

Vôtre tres humble et tres obeissant serviteur

N. Witsen.

Amsterdam ce 28. Juillet 1708.

27. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE

Hannover, 5. [August] 1708.

Überlieferung:

L¹ Konzept: LBr. 517 Bl. 34–35. 1 Bog. 4^o. $\frac{1}{2}$ S. auf Bl. 35 r^o. — Auf Bl. 34–35 K von N. 25.

L² Abfertigung: BERLIN Archiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 55–56. 1 Bog. 8°. 1 S. Eigh. Aufschrift. Siegelrest. (Unsere Druckvorlage.)

Monsieur

10 Je vous estime et je vous honnore comme vous le merités, et je souhaitez ce qui peut contribuer à vostre satisfaction. Cela m'oblige de vous écrire mon petit sentiment, quoique vous ne m'ayés point fait l'honneur de le demander.

Supposé (comme je le crois en effect) que vous ayés un sujet nouveau et considerable de vous plaindre; il me semble que vous ne prenés pas la bonne voye de repousser l'injure, en étendant vostre ressentiment sur vos amis, et en desobligeant ceux qui n'en peuvent mais. Cela ne sauroit vous être avantageux, Monsieur, et c'est faire plaisir à ceux qui vous veulent du mal, et déplaisir à ceux qui vous aiment. On dira que vous estes bien promt, et bien singulier. Je tiens donc pro non scripto encor, ce que vous mandés par vostre derniere. Quand vous auriés tout prest un bon établissement ailleurs; il seroit tousjours raisonnable d'en user obligeamment avec ceux dont vous n'auriés plus besoin.

Il auroit peutêtre esté bon, Monsieur, de porter vos plaintes à quelques uns de Messieurs les Ministres, par exemple à M. le Commissaire General, et à Monsieur d'Ilgen, et faisant voir qu'on vous attaque mal à propos, et que de tels écrits sont contre la bonne police: je ne doute point qu'on ne vous auroit rendu justice comme il faut.

25 Monsieur Cuperus m'a écrit que vostre ouvrage Latin, dont il parle avec eloge, sera bientôt achevé. J'espere d'avoir dans peu l'honneur de vous voir à Berlin, et je suis avec zèle

Monsieur vostre treshumble et tres obeissant serviteur Leibniz

Hanover ce 5 de juillet 1708

A Monsieur Monsieur de la Croze à Berlin.

28. LEIBNIZ FÜR JOHANN BARTHOLD KNOCHE

Hannover, 7. August 1708.

Überlieferung: *L* Abfertigung: HANNOVER GWLB Ms XXXIII 720c Bl. 25. 4°. $\frac{1}{2}$ S. Nachträglich auf ein Folioblatt aufgeklebt, mit zwei Vermerken einer Hand des 18. Jahrhunderts: oben links „Abzeichnung der Reliquien betr.“, unten „p. m. dieser Zettel ist in einem Pakt alter Papieren, wo sonst nichts von Reliquien vorkam, gefunden worden“.

5

Es ist Johann Barthel Knochen wegen 14 Stück so er von den alhir befindlichen Reliquien abgezeichnet, zu vier und zwanzig thaler zu bewilligen vor billig befunden worden.

10

Hannover den 7 Augusti 1708

G. W. v. Leibniz

29. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ

Berlin, 13. August 1708.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 517 Bl. 36–37. 1 Bog. 4°. 4 S.

Monsieur

15

Je n'ai jamais douté que vous ne m'estimassiez comme je le mérite. Vôtre lettre où vous avez eû soin de lever l'équivoque de cette expressionacheve de m'en convaincre. Il est vrai, Monsieur, que dans la lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, le chagrin où je me voiois de servir depuis plus de six mois de jouet à un fou; m'a arraché des expressions que que je désavouë puisqu'elles vous ont déplu. Je m'étois flatté de recevoir quelque consolation de vôtre part: mais ainsi soient consolez ceux qui nous veulent du mal. Vous avez la bonté, Monsieur, de supposer que je ne mens pas, et que j'ai un nouveau sujet de me plaindre. Lorsque vous serez à Berlin, vous verrez que vous n'avez rien supposé que de tres réel. Bien des honnêtes gens vous instruiront de la vérité; car tous ne sont pas du nombre de ceux qui ont le miel sur les lèvres et le fiel au fond du coeur. Quand j'ai parlé d'Anthropophages, je n'ai parlé

20

25

que de mes ennemis, et cela ne sauroit offenser personne, si je ne me trompe. En tout cas je le retracte. Je n'ai aucun établissement ailleurs en vuë, et sur quoi seroit-il fondé? Pour quatre jours que j'ai à vivre irai-je me mettre des chimères dans la tête. *Vita e
summa brevis spem nos vetat inchoare longam.* Je resterai à Berlin jusqu'à ce qu'on m'en chasse, et du train que cela va, le terme ne sauroit être long. Je suis attaqué, traitté de Cuistre et de gueux sous¹ le nom de la Société, et à l'instigation de ceux qui s'en disent les principaux membres, et l'on veut me ravir jusqu'au droit d'être sensible à de telles injures. A la Cour on me renvoie au Président de la Société, et le Président me renvoie aux Ministres d'Etat. Je prens la liberté, Monsieur, de vous dire, et je vous conjure de me le pardonner, que² si vous aviez voulu imposer silence à Mr Oelven, vous aviez droit et pouvoir de le faire. Cependant il continuë et à l'heure qu'il est il travaille à prouver que le P. Hardouin n'a rien dit de ce que je lui fais dire. Son digne Confrère Monsieur Ancillon lui fournira tout ce qu'il pourra de Mémoires pour cela.

Lorsque ces Messieurs auront épuisé leur fiel contre moi, ils se tourneront vers quelque autre. Ils iront même plus loin qu'on ne le pense. Mr Schott pourra vous expliquer cette énigme, si vous voulez lui demander ce qu'il sait, et ce qu'il m'a dit.

Voila la dernière évaporation de mon chagrin. Je sai, Monsieur, que cela ne servira de rien pour le présent: mais équitable comme vous êtes, vous me justifierez en peu. Je ne vous parlerai jamais plus de cette affaire ni de bouche ni par écrit. Je souhaite aussi que vous aiez la bonté de ne m'en plus rien dire. Je porterai mon fardeau tout seul, et je ne le communiquerai point aux autres de peur qu'on ne l'appesantisso. Je m'en tiens à ce que j'ai eû l'honneur de vous dire sur le sujet de la Société. J'y renonce pour toujours, et j'aurai l'honneur de vous rendre mes patentess. Plusieurs honnêtes gens me l'ont conseillé et c'est une satisfaction que je me dois à moi même. Au reste rien au monde ne sera jamais capable de me faire tant soit peu écarter du respect et de l'estime que j'aurai toute ma vie pour vous. J'ai reçu un petit nombre d'exemplaires de ma Dissertation Latine, et il y en a un qui vous est destiné. J'y ai fait mention de vous dans des termes qui ne seront desavouez d'aucun de ceux qui ont l'honneur de vous connoître. Je suis avec un tres profond respect

Monsieur

Vôtre tres humble et tres obeissant serviteur

La Croze

¹ <Unterstrichen von Leibniz' Hand:> sous le nom . . . membres

² <Unterstrichen von Leibniz' Hand:> que si . . . le faire

Le 13. d'aout 1708. à Berlin.

Messieurs mes Collegues m'ont chargé de vous prier de rapporter les deux MS^{ts} de la Bibliotheque de S. M. Monsieur Schott fait la même demande pour le Cartulaire de Meurs, et quelques autres livres dont j'ai oublié le titre.

30. JOHANN BARTHOLD KNOCHE AN LEIBNIZ

5

Hannover, 14. August 1708.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 481 Bl. 51. 2°. 2 S.

HochEdler, Insonders HochzuEhrender H. Geheimer Justiz Rath.

Ew. Excellenz Belieben nicht ungnädig Zu nehmen, daß Vorigen Post tag nicht an Ew. Excell. geschrieben; Nunero kan ich Ew. Excell. berichten, daß Vor 2 tagen meine Bezahlung von H. Schild Bekommen, Ich habe aber Zuvor Eine gantze Specification Von den Jenigen Reliquien so ich albereits Verfertiget, auffsetzen müßen, und hernach hat es Erst. der H. Von Oberg unterschrieben, Ich dancke auch Ew. Excell. nochmahlß gantz unterthanigst Vor die Gnade so Sie vor mich gehabt; Bey dem Hⁿ Abt [G. W. Molanus] habe Seither dem nichts machen können, Weiln der H. Abt noch keine neuen Reliquien hohlen Laßen, in dem frembde bey ihm logiren, So hat er mich zu unterschiedenen mahlen Sagen Laßen, daß er schon wolte zu mir Schicken wen er Zeit hette, alß muß ich unter deßen daß gemahlte Buch auß machen, Biß er mir wird antwordt sagen Laßen, Ich Ersterbe

10

15

Ew. Excellentz

unterthanigster Knecht,

J. B. Knoche.

20

Hannover d. 14. Aug. A n n o 1 7 0 8 .

31. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG
 Braunschweig, 15. August 1708.

Überlieferung: *L* Konzept: LBr. 840 Bl. 153–154. 1 Bog. 8°. 3 $\frac{3}{4}$ S. Eigh. Anschrift.

A Monsieur le Baron de Schulenbourg, General de l'infanterie au service se Sa
 5 M^{té} le Roy Auguste

Monsieur

Dans le temps que je reçus l'honneur de la lettre de V.E. qui me fut envoyée à
 Bronsvic on commencea à parler du voyage du Roy Auguste, et on apprit que Sa M^{té}
 alloit en Brabant. J'ay pensé d'abord que vostre sejour aupres de la grande armée des
 10 Alliés et de Mylord Duc aura esté utile. On dit aussi que le Comte Lagnasco a porté
 quelque reponse favorable au Roy, qui a determiné Sa M^{té} à la resolution qu'elle a prise.
 Je trouve que les Alliés font bien de pousser leur pointe apres une victoire considerable,
 et de battre le fer pendant qu'il est chaud. Si la plus grande partie des forces saxonnnes
 15 vient encor d'assés bonne heure, elle sera d'un grand poids dans cette conjoncture. J'ay
 crû en effect, qu'il falloit ou un grand malheur, ou bien un grand bonheur, qui determinât
 les Alliés à prendre vos troupes. Il y aura quelque difficulté sur la marche et le passage,
 et je m'imagine que la route pourra toucher un peu les pays de Bronsvic, parcequ'on
 marchera apparemment sur plus d'une colonne. Je souhaite que cela ne cause aucun
 20 inconvenient.

Si l'on pousse bien les avantages que l'on a, on pourra etablir les quartiers pour vos
 troupes audelà du Rhin, ce qui seroit un grand soulagement pour l'Empire. Quoyque
 l'Electeur de Baviere ait été obligé d'envoyer quelque detachement dans le Dauphiné, il
 paroist pourtant que l'ennemi est pour le moins aussi fort que l'Electeur de Bronsvic et a
 25 des meilleures troupes, puisque la pluspart de celles de l'Empire ne sont que de petites
 pieces ramassées sur les quelles on ne sauroit faire grand fonds. Ainsi il y a bien de la
 difference entre nos troupes sur le haut Rhin, et celles que nous avons ailleurs. Je ne
 say si l'Electeur mon maistre voudra continuer un tel commandement; à moins qu'on ne
 30 lui renvoie ses propres troupes qui sont aux Paysbas, à fin qu'il aye à qui se fier.

On a crû d'abord la bataille d'Oudenaerde plus grande et la defaite plus complete,
 qu'elle n'a été. On n'a eu à faire à ce que je vois qu'à un detachement que l'ennemi a
 exposé pour sauver le reste. C'estoit sagement fait aux Generaux Alliés d'aller à l'ennemi

avec toute la promptitude possible, car s'il avoit eu le temps de se retirer au dela l'Escaut apres le coup de Gand, à Dieu les avantages de cette campagne; mais il semble que s'il avoit eu moins de peur; il auroit pû tailler en pieces une partie de vos troupes passée devant l'autre.

Un de mes etonnemens a été, que les Alliés ont laissé venir l'ennemi si avant dans le pays au commencement de la campagne et ont tellement dependu de ses mouvemens jusqu'à faire des marches ruineuses et precipitées; ce qui luy a donné le moyen de les couper enfin de Gand et de Bruges. Il semble qu'etant victorieux jusqu'icy, et devant faire une guerre offensive, c'estoit à eux d'avancer le plus vers le pays ennemi. Mais cela n'etant point arrivé, je soubçonne que l'ennemi s'est trouvé plus fort, qu'ils n'avoient crû: ainsi ils n'ont rien osé hazarder, jusqu'à l'approche de l'armée du Prince Eugene.

5

10

15

20

25

La victoire des Paysbas pourra avoir quelqu'effect sur l'esprit des peuples en Espagne et en Sicile. Et si la revolte de Lima dans le Perou estoit veritable[,] cette victoire serviroit à la soutenir: mais sur tout elle servira à animer les Anglois, et à faire encor ouvrir les Bourses dans le prochain parlement. Il seroit temps enfin qu'on trouvât moyen de relever les affaires d'Espagne, car le Roy Charles commence à etre extremement resserré. Peutestre que cette consideration d'envoyer quelques forces notables en Espagne pour la campagne suivante, aura contribué à faire prendre vos troupes. Effectivement les Alliés n'en sauroient trop avoir pour sortir bientost d'affaire.

Le Roy de Suede estat avancé jusqu'à Mohilow et au Nieper: c'est apresent qu'il doit prendre une resolution bien decisive, s'il passe cette grande riviere, s'il doit passer le Rubicon ou non. Il ne paroist pas estre allé si loin sans le dessein d'avancer davantage, mais peutestre aussi que les difficultés luy seront plus sensibles maintenant qu'il doit venir au fait et au prendre. Mons. Stralenheim continue à parler avec sa maniere ordinaire qui embaras[s]e assés les Imperiaux. Il court le bruit d'une grande victoire que Heister doit avoir rapporté en Hongrie. Je souhaite qu'elle soit telle qu'on l'a dit.

20

25

J'apprends que les Anglois paroissent assés contents de nostre Prince Electoral, et j'en suis ravi. Je m'imagine qu'on l'aura traité avec une distinction qui aura marqué ce qu'il leur doit être. Pour luy il se loue fort de Mylord Duc.

30

Madame la Princesse Electorale a quitté Herenhausen pour demeurer à la ville, à fin qu'elle ne soit point surprise si son terme venoit, qu'on croit approcher.

32. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG
[Hannover, Ende August 1708].

Überlieferung: L Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 21 bis 22. 1 Bog. 4°. 3 S. Unterschrift und Datierung auf Bl. 22 r° unten beschnitten, wohl von Schulenburgs Hand, zur Anonymisierung vor Weitergabe an einen Dritten. Mit Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „8.“.

Monsieur

J'ay appris au retour de M^{lle} de Schulenbourg du Carlesbad, que la lettre que je m'étois donné l'honneur de vous écrire de Wolfenbutel, et que j'avois pris la liberté d'adresser à Elle, la croyant à Hanover, y estoit arrivée apres son départ, et avoit fait un grand tour, l'estant allée chercher jusqu'aux eaux. Ainsi elle aura été rendue bien tard à V. E.

L'on voit bien par ce qui s'est passé durant cette campagne en Flandres, et sur tout à L'Isle, que nos gens ne manquent point de valeur, mais que nos ingenieurs manquent de science. C'est qu'on donne trop chés nous à la fortune, et pas assés à l'art. Cela est bon pour les coups de main; où la valeur dans les troupes, et la presence d'esprit dans ceux qui les commandent fait la plus grande partie de l'affaire: mais il n'en est pas ainsi dans les sieges. On croyoit qu'apres la prise de la contrescarpe la ville se rendroit suivant la maxime ordinaire des François. Mais il falloit considerer, que cela va bien quand il s'agit de conserver la garnison: mais icy en sacrifiant leur garnison ils font un mal incomparable^{nt} plus grand à l'ennemi en arrestant long temps une si grande armée. On dit que le Prince et le Duc ont été d'avis d'attaquer les ennemis lors qu'apres avoir passé l'Escaut à Tournay, ils s'étoient approché fort près de l'armée alliée, mais que quelques uns des députés de Messieurs les Etats l'ont empêché. Si cela est, ces députés ont eu tort. C'estoit apparemment le meilleur parti, et les ennemis battus la place auroit été bien tost prise. Il est vray, qu'il n'y avoit point une entiere seureté de les battre, mais au moins les apparences étoient grandes et favorables. Mais je vous, dis les choses, Monsieur, suivant ce que j'entends dire des gens du métier, sauf à vous, qui êtes sur les lieux, et qui savés les choses à fonds, de redresser nos jugemens.

De quelque maniere que les choses aillent, je m'imagine que les Alliés se resoudront enfin à prendre les troupes du Roy vostre Maître: si Sa M^{té} est d'humeur à s'en passer. Car il sera assez difficile qu'ils en trouvent suffisamment ailleurs; et ils auront sans doute

besoin de grandes recrues, sur tout puisqu'il faudra envoyer des forces suffisantes en Espagne. Je ne say pas même d'où ils prendront assés d'infanterie.

La guerre declarée en effect entre l'Empereur et le Pape, pourroit estre une diversion en faveur de la France, si elle duroit, mais comme toutes les forces alliées auront repassé maintenant les monts, je m'imagine que si les Imperiaux et leur Alliés font leur devoir, et ne marchandent point le Pape[,] on pourra finir l'affaire dans cet automne et hyver: et outre des bons quartiers d'hyver, on aura peutetre les troupes mêmes du Pape desarmé, si l'on s'y prend bien. Mais pour cet effect il faudroit que les Brandebourgeois et les autres troupes alliées qui sont en Italie assistassent l'Empereur pour depecher bien tost, et avoir part au gasteau. On dit que les Anglois et sur tout les Hollandois temoignent que cette guerre leur deplait. Mais puisqu'elle est commencée, ils feront bien d'assister l'Empereur efficacement pour la finir bien tost, ce qui ne seroit pas un petit accroissement des forces Alliées, si les Estats du Pape estoient à leur disposition.

5

10

15

20

25

Les nouvelles de Pologne varient extremement à leur ordinaire. On parle de quelque echec nouveau des Suedois audelà du Borysthene, mais il ne paroît pas que la nouvelle ait assés de fondement. Quelques uns sont en doute si le Roy de Suede continuera son chemin vers la ville de Moscou, ou s[']i[ll] tournera du coté de Kiow et de l'Ukraine. On dit que Stanislas se seroit accordé avec le Grand General[,] si le Roy de Suede avoit voulu consentir que ce General retint cette grande charge. M. Bonac en enrage, qui est le fac totum de Stanislas. On dit que par une lettre interceptée de M. Bonac à l'Amb. de France à Venise on avoit appris que Bonac a eu ordre d'offrir au Roy de Suede jusqu'à 4 millions¹ pour le faire faire la paix avec le Czar, mais que le Roy de Suede n'a point voulu encor y donner les mains. Cependant on n'est pas encor bien seur si ce Prince reussira, quoique les Moscovites me paroissent un peu trop portés à luy quitter par tout le terrain. La grande victoire des Imperiaux en Hongrie n'a pas eu toutes les suites qu'on en esperoit. Apparemment le Roy de France y a envoyé quelque somme considerable d'argent, par le moyen de la quelle Ragozzi aura appaisé et regagné plusieurs Seigneurs qui chanceloient.

Je feray bien tôt un tour à Berlin, et de là je pense aller aux bains et passer par la Saxe esperant de vous y faire la reverence, et au reste je suis avec Zele

¹ *〈Hinter〉 millions 〈ergänzt von Leibniz' Hand:〉 (+ peut estre de livres +)*

Monsieur de Vostre Excellence

33. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE

Hannover, 1. September 1708.

Überlieferung:

5 *L¹* Verworfene Abfertigung: LBr. 517 Bl. 40. 4°. 2 S. Eigh. Anschrift.

L² Abfertigung: BERLIN Archiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften
Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 51–52. 1 Bog. 4°. 4 S. (Unsere Druckvorlage.)

Monsieur.

Hanover ce 1 de Septembre 1708

Permettés moy que je me plaigne encor de vostre chaleur. Des gens vous offendent,
10 ces gens sont de la Société, cela vous donnet-il droit de s'en prendre à Elle? La Société n'a
point de jurisdiction, vous avés porté plaintes au Magistrat: comment pouvoit-elle s'en
mêler? et sur quel fondement pouvés vous dire, Monsieur, que j'avois droit et
pouvoir d'imposer silence à Monsieur Ölvén? moy, qui n'ay rien
15 sçu de ce qu'il a fait contre vous, que lors qu'il a été public, et qui ne m'attendois pas à un
nouvel éclat, depuis que l'affaire avoit été portée au juge. Vous dites maintenant que la
Cour vous avoit renvoyé au président de la Société: mais
c'est de quoy vous ne m'avés jamais dit le moindre mot auparavant, et vous ne m'avés
jamais marqué que vous aviés recours à mes offices. Comment pouvés vous donc vous
20 plaindre de la la Société ou de moy avec justice? Et si je n'étois persuadé de vostre
passion, je serois obligé de douter de vostre candeur. Cependant sans attendre vostre
semonce, j'avois écrit à Monsieur Jablonski, et à Monsieur Ancillon, qui m'ont temoigné
là dessus de ne point approuver ce qu'on a fait contre vous. Je n'ay point douté qu'on
ne vous rendit justice, et j'étois prêt à tacher de vous rendre service à mon arrivée, si je
25 pouvois: ainsi je ne meritois rien moins que vos expressions, où vous tournés mes paroles
en mauvais sens. Vous adjoutés que vous êtes attaquée et maltraité
sous le nom de la Société, et à l'instigation de ceux qui
s'en disent les principaux membres. Je ne comprends point comment

17 ne m'avois *L²*, korrig. Hrsg.

vous puissiés verifier cette accusation; au moins ne m'avés vous jamais rien mandé de ce qu'on doit avoir fait contre vous, sous le nom de la société. Et de parler de ceux qui s'en disent les principaux membres, c'est une expression vague et en l'air, qui ne donne point de droit d'offencer un tiers, et même une assemblée entiere.

Pour ce qui est de vostre declaration, je vous le repete encor, Monsieur, que je la tiens pour non faite, et que je n'accorde point qu'il depende de vous, de vous dégager comme bon vous semble, d'une qualité, qui porte avec elle certaines obligations. Il n'appartient qu'au Roy, fondateur de la Société, d'en decider. Etre dans une telle société cela comprend des engagemens de raison et de bienseance dont on ne se depart pas comme l'on veut. Mais avant que d'en importuner le Roy, j'ay crû qu'il seroit bon de recourir aux sentimens de Mons. le Grand Chambellan: d'autant que je me souviens que son Excellence a temoigné de la bonté pour vous: ainsi je crois que vous ne pourrés mieux faire, Monsieur, que de vous regler sur ce qu'il trouvera bon.

5

10

Vous m'aviés fait croire autres fois, que vous me mettiés au nombre de vos amis, et que mes conseils avoient quelque pouvoir sur vous. Je ne vous ay point donné sujet de changer de sentiment, et je n'ay point changé de mon côté. J'attribue vos mouvemens à l'excés d'une grande douleur, mais je vous prie de considerer que souvent la plus juste cause est gâtée par les manieres d'agir.

15

Les paroles de votre lettre, où vous vous disiés en parlant de Berlin, *Heu fuge crudeles terras*, m'ont fait croire que vous vouliés quitter vostre poste. Je suis ravi de voir par votre dernière, que vous êtes revenu au moins de cette pensée, et je suis tousjours sincерement

20

Monsieur

vostre treshumble et tres obeissant serviteur

Leibniz

P. S. Je ne doute point que vostre Dissertation Latine ne nous apprenne beaucoup de bonnes choses.

18 d'agir. *Absatz Qvod si meliora monentem Absatz Dî Te audire sinunt Absatz* je ne desespere point qve vous n'ayés sujet un jour de vous feliciter d'un peu plus de moderation *L¹*

34. JOHANN FRIEDRICH PFEFFINGER AN LEIBNIZ
Lüneburg, 6. September 1708.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 725 Bl. 184. 4°. 2 S.

Monsieur

5 Je rends mille graces tresh. à V. E. qu'Elle a bien voulu agréer mon petit present si genereusement, le probl. de ch a n g e r l ' a r c e n l i g n e d r o i t e , s'entend comme V. E. le prend, sans cela il sera ridicule.

Mr Hübner temoigne beaucoup d'empressement d'entrer icy; il m'a fait l'honneur de me venir voir 3 fois, pandant qu'il etoit icy; il me parroit bon homme, qui ne manquera 10 pas de rendre des bons services icy; mais je ne crois pas, que pour cela on me fera du tort. Je suis surchargé de travaux presentement, etant obligé de faire 3 fonctions, c'est à dire celle de Mr le D. Steding, dont le mal hypocondriaque continüe encore, celle d'Inspecteur, et la mienne, je verrai à quoi tout cela aboutira.

V. E. a trop de grace pour moi, que de me promettre un exemplaire *scriptorum rer. Brunsric.* qui aura, sans faute la premiere place de ma petite Bibliotheque.

J'ay manqué, en mettant Göttingen pour Giffhorn, etant Mr Bertram de Giffhorn, qui a envie de composer l'histoire des Eglises de Luneb. il me demande les ecrits marqués sur le billet cy joint; que je n'ay jamais vu.

Peut etre que Mr d'Eyben a donné le livre de Freherus à Mr Thomasius pour le 20 publier. On l'attend de retour à la St Michele prochaine.

Les campagnes au Rhin seront toujours telles, qu'elles ont été jadis.

La jonction des ennemis obligera sans doute Mr le Prince Eugene de s'approcher des Monsgr Mylord pour l'assister en cas de besoin. L'Isle [d. i. Lille] court risque de tomber entre nos mains; apres on aura beau chemin, pour aller frequenter la foire de St Germain.

25 A Dieu ne plaise que S. A. Monsgr le Prince Electoral donnat plus de preuves de son courage intrepide, de la maniere qu'il a fait.

Quel honneur pour la Maisonde Mecklenb. de fournir 2 Reines en si peu de tems, et qui peutetre n'y ont jamais songé. En recommandant la cy jointe à V. E. je suis avec mille respects

30 Monsieur de V. E. le tres humble valet Pfeffinger.

Luneb. 6 sept. 1708.

35. JOHANN HERMANN ADOLF MEINDERS AN LORENZ HERTEL (?)
FÜR LEIBNIZ
Halle, 24. September 1708.

Überlieferung: L Konzept: LBr. 631 Bl. 1–2. 1 Bog. 2°. 4 S.

HochEdelgebohrner, Mein Insonders hochgeehrter H. Raht, und wehrtester 5
Gönner etc.

Alß ich zu Ausfuhrung meiner Dissertation *De Veritate vel falsitate Carolinorum Diplomatum* noch einige Excerpten oder Extracten aus des Caroli Cointii *Annalibus Ecclesiasticis Francorum* vonnohten habe, solche aber allhier nicht habhaft werden kan, So nehme die freyheit, an Ew. HochEdelgeb. zu schreiben, und dieselbe dienstfreundlich zu ersuchen, bey S^r Hochwollgeb. H. Geheimbten Rath, und Baron von Leibnitz sich zu erkundigen, ob solches buch nicht etwa in einer Bibliothec zu Hannover, oder Wolffenbüttel befindlich, und demnegst denselben zu ersuchen, daß Er mir solchen locum, welchen ich desiderire, durch seinen Secretarium oder Schreiber abcopijren laße. Zu dem ende ich ein 10
Excerptum, allwo pagina allegiret hiebey sende. 15

Weil ich auch noch viele Addenda habe, So zu ermelter Dissertation *de veritate vel Falsitate Carolinorum Diplomatum* auch zu denen andern zugesanten Dissertationen gehören, So ersuche Ew. HochEdelgeb. dienstfreundlich, mir selbige Dissertationes auff nur geringe Zeit, entweder durch ein expressen botten, oder durch gute sichere Gelegenheit wieder zuruck zusenden. Wie Eß scheinet, daß H. Meyer [Heinrich Wilhem Meyer] zu Lemgow keine großen lusten hatt, meine Sachen zu drucken ; So muß ich mich woll nach einem anderen Verleger umbsehen. Ich erwarte einige beliebige Antwort, und bin mitt 20
schuldigstem respect, und estime

Ew. HochEdelgeb. M. h. Hⁿ Geh. Rahts und wehrtesten Gonners dienstfertig u. 25
Ergeben diener H. A. Meinders

Halle d. 24 7^{br.} 1708

P. S. Es findet sich [vgl. Johann Hermann Adolf Meinders an Leibniz vom 30. August 1716; vgl. auch MEINDERS, *Tractatus historico-politico-juridicus de statu religionis et reipublicae commentarius*, Lemgoviae 1711, S. 262] in Colloquiis Menstruis Tenzelii de A° 1694. ein Schreiben von H. Thulemario ad Tentzelium, allwo Meldung geschie- 30

het, daß beym H. geh. Raht, und Baron von Leibnitz ein Schreiben vorhanden, worin der Jesuit Papebrochius seine vorige meinung de Falsitate Carolini Diplomatis Osnabrugensis wiederruffe, und das ermelte Diploma pro genuino erkenne; dieses schreibet auch Schatenius in *Historia Westphaliae Libro X.* pag. 612. his verbis: *Diploma II. Ecclesiae Osnabrugensis, cuius Autographum Anno 1680 Neuhusij inspectum, sincerum ac genuinum judicavit R. P. Daniel Papebrochius: Scriptoque Celsissimo Principi porrecto, retractavit, quae alias contra hoc Diploma vulgaverat etc.* Wan solches Scriptum Papebrochii beym Hⁿ Baron von Leibnitz verhanden, würde Er mich hochlich obligiern, wan Er mir solches Copeylich mitttheilen wolte; maßen ich solches cum honorifica Viri Illustris, et Doctissimi mentione meiner gedachten Dissertation *De Veritate vel falsitate Carolinorum Diplomatum* mitt inseriren wolte. Ich bitte dieses gleichfals bester maßen dem ermelten Hⁿ Baron von Leibnitz nebst vorigen zu recommendiren etc. Etant, ut in liitteris.

P.S. alterum. Wan der H. von Leibnitz mehrere Sachen zu dieser materie *de veritate vel falsitate* etc. contribuiren konte, ut est Vir immensae Eruditionis, et infinitae Lectionis, würde Er das publicum dadurch sehr obligiren. Ich muhtmaße aber solches ex Colloquiis Menstruis Tentzelij de A° 1694 etc.[.] Eß ist diese Materie sehr Curieux, auch Spineux. Quaeritur, ob Ew. HochEdelgeb. des Tentzelii *Vindicias Historicas pro Hermanni Conringii Censura Diplomatis Lindaviensis* [Lindaugiae 1700] nicht habe? Item Bibliothecam curiosam [W. E. TENTZEL, *Curieuse Bibliothec*, 1704–1706] ejusdem Tentzelii. Si adsint Libri, quaeo communicentur.

Wie stehet es mitt dem Hamelmanno [H. HAMELMANN, *Opera diversa*, Ms; WOLFENBÜTTEL HAB Cod. Guelf. 19.18. Aug. fol. bzw. 27.8. Aug. fol.]? Soll er endtlich *ad dias luminis auras* [vgl. T. LUCRETIUS Carus, *De rerum natura*, 1, 22 u.ö.] herausbrechen. Quod multi viri Eruditи mecum expectant. Ich erwarte einige versicherte, und zuverlaßige Nachricht davon. etc.

N.B. Ich wolte auch woll die Dissertationes in Capita, et Summaria abtheilen, wie H. Meyer zu Lemgow verlanget hatt, Ergo mittantur, si placet. etc

36. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ

Berlin, 28. September 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 517 Bl. 38–39. 1 Bog. 4°. 2 $\frac{1}{2}$ S. Mit Textnoten und einer Notiz von Leibniz' Hand.

Monsieur

5

Je vous prie tres humblement de voir ce que vous repondriez, si vous étiez en ma place¹, à une lettre telle que la dernière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous aurez la bonté de prendre cela pour ma réponse. Je n'en saurois faire d'autre sans porter faux témoignage contre moi-même, ce que je ne dois pas entreprendre. Il n'y a eu dans tout ce que j'ai écrit ni passion ni défaut de candeur. Je le prouverois juridiquement en un quart d'heure devant une personne qui conserveroit l'équilibre de la justice. Mais cela est fini; de ma vie je n'y serai rattrapé. Je dirai comme S. Paul. Il m'importe peu que vous me jugiez: Dieu sera mon juge (1. Cor. 4.4.) Quand je me justifierois sur les manières, puisqu'on veut bien me faire grace du fond²; ne resteroit-il pas toujours assez de quoi recommencer? Je laisse cela là. J'avois esperé tout autre chose.

10

Pour ce que vous me dites, Monsieur, qu'il n'est pas en mon pouvoir de sortir de la Société; je vous prie de me permettre de n'être pas de vôtre sentiment³. Je ne veux plus être à portée de recevoir toutes les injures des Frères Polonois⁴, qui ne me pardonneront jamais ce que j'ai dit contre le Socinianisme. Je n'ai contracté aucun engagement en entrant dans la Société et je n'avois pas prevu qu'elle seroit composée de tels et tels

15

20

¹ <Darüber Notiz von Leibniz' Hand:> je ne m'y serois point, ou bien je me raviserois.

² du fond <unterstrichen von Leibniz' Hand, darüber notiert:> comment?

³ <Zwischen den Zeilen Notiz von Leibniz' Hand:> il ne peut pas sortir brusquement et sans sujet, c'est une action de hauteur peu convenable envers un corps fondé par le Roy. On ne peut point l'en faire sortir sans sujet. cela est reciproque.

⁴ <Darüber Notiz von Leibniz' Hand:> quelle temerité de jugement? Il charge Mess. Jablonski. j'ay supprimé cela.

membres⁵. Je m'envirois plutôt en Pensilvanie que de n'en pas sortir. Une personne de beaucoup de mérite⁶, me dit hier que je pris garde, qu'on tâchoit à m'engager à dire quelque parole ou à faire quelque demarche dont on pût se servir pour me nuire. J'avois déjà fait la même conjecture: mais je ne crains rien. Je n'ai rien à perdre ni à esperer au monde. Je ne deviendrai jamais Machiaveliste.

Dans tout ce que je vous ai écrit, il n'y a qu'une chose dont j'aie sujet de me repentir, et dont je me répens en effect. C'est Monsieur, de m'être trop familiarisé⁷. Il est vrai que cela n'a point diminué le respect interieur; mais l'exterieur a moins paru. Je rentrerai dans mon devoir à l'avenir, et sur tout je me garderai bien de chercher auprés de vous de la consolation dans mes chagrins⁸. Cela n'est pas d'un homme qui devroit sentir la distance qu'il y a de vous à lui: mais comme je viens de vous le dire, je me corrigera.

Voilà tout ce que je dirai sur la malheureuse affaire que la Societé m'a faite⁹. Je me sers de cette expression toute pleine de candeur, toute vuide de passion, et aussi claire que deux et deux sont quatre, ou si vous voulez qu'un est un. Cependant comme je suis résolu de n'en plus parler, je vous demande, Monsieur, comme une grace, de laisser cela-là. Je n'en ouvrirai plus la bouche ni à vous, Monsieur, ni¹⁰ à qui que ce soit. Plût-à-Dieu que je ne vous en eusse jamais parlé. Je parle ici avec le plus grand phlegme du monde. Peut être y trouvez-vous de la passion, je suis sûr qu'il n'y en a point: il n'y a que de la sincérité. Comme elle se montre rarement on la méconnoît. Pour de candeur¹¹ il n'y a pas un iota qui s'en écarte.

Je vous envoie, Monsieur, une copie de la Protestation du P. Hardouin. Peut-être

⁵ *(Zwischen den Zeilen Notiz von Leibniz' Hand:)* M. Olven y a été avant luy. Mais le corps peut il repondre de tous les membres qu'il desapprouve et abandonne[?]

⁶ *(Darüber Notiz von Leibniz' Hand:)* il en dit assés icy, pour pouvoir etre entrepris, si j'avois voulu communiquer sa lettre.

⁷ *(Darüber Notiz von Leibniz' Hand:)* Raillerie.

⁸ *(Darüber Notiz von Leibniz' Hand:)* Est ce chercher de la consolation que de menacer et attaquer toute la Societé ?

⁹ *(Zwischen den Zeilen Notiz von Leibniz' Hand:)* il est de la derniere fausseté de dire que la Societé luy en a faite[.] Bien loin d'approuver les extravagances de M. Olven, on l'a empêché autant qu'on a pu, de continuer.

¹⁰ ni ... ce soit *(unterstrichen von Leibniz' Hand)*

¹¹ la *(ergänzt vor)* candeur *(von Leibniz' Hand)*

ne l'avez vous pas encore vuë. Quoique le P. Hardouin soit en colère, il me fait pourtant pitié; car il me paroît fort entrepris.

Je voudrois bien Monsieur, que vous me fissiez la grace de m'indiquer quelqu'un par qui je puisse vous adresser un exemplaire de ma Dissertation Latine. Je souhaitterois qu'elle tombât de bonne heure entre vos mains. Je fais imprimer en Hollande un second Tome de Dissertations Françoises. Je ferai mention dans la Préface des Frères Polonois, et du fou qu'ils ont lâché contre moi. Je n'en parlerai, que pour dire pourquoi je n'en parle point. Ils sont sur le point de donner un autre petit volume, où ces habiles gens examinent ce que j'ai dit en François contre le P. Hardouin. Ce sera quelque chose de beau¹². Je suis avec un profond respect

5

10

Monsieur Vôtre tres humble et tres obéissant serviteur M. V. La Croze.

à Berlin le 28. Septembre 1708.

37. JACQUES DE ROZEMONT DE BOUCOEUR AN LEIBNIZ

[Hannover, September 1708].

Überlieferung: K Abfertigung: LK-MOW RozemontDeBouceur10 [früher: LBr. 99] Bl. 3–4. 15
8°. 2 S. Bibl.verm.

15

Monsieur

J'ay l'honneur de vous envoyer ce que Je vous ay promis. Si vous ne l'avez pas eü plustost ce n'est pas ma faulte. Je l'avois presté à un de mes amys qui ne me le rendit pas de quelques Jours et vous l'ayant voulu porter moy mesme vous n'avez pas esté chez vous, non plus que plusieurs autres fois que Je vous en ay voulu et à Vos Muses; de

20

¹² (Unter den Schluss des Briefes notiert von Leibniz' Hand:) M. de la Crose s'est ravisé depuis; quand j'ay esté à Berlin, il n'a plus parlé de tout cela. Et il aura vû enfin, que la Société n'a garde d'approuver les extravagances de M. Ölven qui en fin s'en est pris à Elle même, dans la nécessité où il estoit, esperant d'en tirer de l'argent. Si je n'avois moderé les emportemens de M. de La Crose, il auroit été engagé dans une mauvaise affaire, et Mess. Jablonski l'auroient entrepris comme un Calomniateur.

sorte que de peur que ce ne soit un effect de mon indignité d'estre admis au Parnasse Je me sers d'un tiers pour vous satisfaire. mais vous me pouvez croire, comme ex Tripode Aurato que le remede est infaillible. Je suis

Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur De Boucoeur

5 38. LEIBNIZ AN NICOLAAS WITSEN

Hanover, 12. Oktober 1708.

Überlieferung: *l* Abschrift der nicht gefundenen Abfertigung: LBr. 1007 Bl. 52–53. 1 Bog.
4°. 2 $\frac{1}{2}$ S. von J. F. Hodanns Hand. Eine Korrektur, Datum und Anschrift eigh.

A Monsieur Witsen Bourgemaistre d'Amsterdam

10 Monsieur Hanover ce 12 d'octobre 1708

Il est à souhaiter pour le bien public, que vostre ouvrage Geographique important puisse voir le jour au plus tost, et je prie Dieu de vous donner la santé et vigueur nécessaires pour cela. Pour gagner le temps je ne say s'il n'y auroit moyen d'employer quelques Personnes capables de vous assister, pour mettre tout en ordre et au net.

15 J'ai aussi oui parler de ce Polonnois, qui pretendoit avoir été à la Chine; mais celuy dont je vous ay parlé [N. A. Cima], estoit d'un tout autre caractere. Il estoit Augustin dechaussé ou reformé, et estoit revenu des Indes Orientales dans un vaisseau Danois. Il a passé par ce pays cy, et de là il est retourné en Italie, dont il étoit natif, et vouloit faire rapport à Rome à la congregation de propaganda, dont il avoit été autorisé pour
20 être missionnaire. Comme il étoit du parti opposé à celuy des Jesuites, il ne faut point s'étonner, s'il ne faisoit pas grand cas de leur conversions. Je croy qu'il les meprisoit trop, quoiqu'en effet il semble que bien souvent elles ne sont qu'apparentes. Quoique l'Empereur fasse beaucoup d'honneur aux Jesuites dans la vue qu'il a d'attirer dans son Empire les sciences Europeennes, il semble, que dans le fonds il ne se soucie point du tout
25 de leur religion, et qu'il ne croit point l'immortalité de l'ame, comme il a fait connoître dans une conversation, dont ce Pere a été temoin.

J'apprends que le Cardinal de Tournon l'a echappé belle. Il avoit faché ce Monarque dans une audience, où il avoit osé blamer les honneurs rendus à Confutius comme excessifs et idololatriques: de sorte que l'Empereur a été tenté de le faire arreter: mais enfin on

l'a laissé aller, quoiqu'avec peu de satisfaction.

Je trouve parmy mes vieux papiers qu'il y a une Herbe qui vint de Bengale, appellée Sobol de Gola (si le nom n'est point corrompu) qui doit estre excellente contre la dysenterie. Je ne say, Monsieur, si vous vous en souvenés et si elle est effectivement aussi efficace qu'on dit. L'on sait, qu'aujourd'huy l'ippecacuanha venue de l'Amerique, fait merveille contre ce mal. 5

P. S. J'ay fait connoissance dernierelement à Detmold Residence du Comte de Lippe (où j'étois allé voir la Reine de Portugal) avec un savant Medecin [Engelbert Kaempfer], qui a esté aux Indes Orientales et en Perse, et y a fait des bonnes observations. Je crois qu'il a l'honneur, Monsieur, d'estre connu de vous; et il me disoit alors, qu'il étoit sur le point d'aller en Hollande, où je crois qu'il sera venu vous trouver. Il medite l'édition d'une relation de ses voyages [*Amoenitatum exoticarum politico-physico-medicarum fasciculi V*, Lemgovie 1712], et vouloit faire graver les Tailles douces en Hollande, où il est peutestre encor. 10

Il y a long temps que je n'ay point oui parler de M. Case: cependant j'espere qu'il se portera tousjours bien, et que le public profitera encor de ses belles meditations. 15

Apres avoir écrit tout cecy, je trouve le papier, où j'avois noté ce que le P. Augustin m'avoit dit de deux simples, dont l'un doit être excellent contre la pierre même dans la vessie, l'autre contre le phthisie. Le premier est une herbe, qui s'appelle *Perera brava*, à cause que le premier European qui en fut gueri fut un Portugais nommé Perera. Elle vient du Pegu. L'autre est une herbe, dont le Pere avoit oublié le nom: mais il me dit qu'elle est connue des Hollandois, et qu'elle vient du pays appellé Ligor, et qu'une Dame Hollondoise dans le pays de Siam luy en a parlé la premiere. Mais qu'il a vû deux personnes gueriées par son moyen, quoique leur consomtion fut allé à un tel point, qu'ils n'avoient presque plus de chair. Il vous sera aisé, Monsieur, d'apprendre ce, qui en est, et si vous l'apprenés, je vous supplie de m'en faire part. Il seroit peut estre bon de faire venir ces simples pour en faire des essais en Europe. 20 25

20 gueri, fuit *l*, korr. Hrsg.

39. JOHANN FRIEDRICH HODANN AN LEIBNIZ

Hannover, 30. Oktober 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 411 Bl. 160–161. 1 Bog. 4°. 3 S. Mit einer Hervorhebung wohl von Leibniz' Hand.

5 Wolgebohrner Hochgebietender Herr Geheimde Rath.

Ich habe ungern vernommen, daß Ihr. Excellenz gleich anfangs bey der Abreise durch Verlust des Gewehrs ein Unglück begegnet. Was ich dabey thun kan dasselbe wieder zu erlangen, werde nicht unterlassen; sintemahl ich auch schon Sonnabends und Sonntags in den Thoren darnach geforschet, aber noch keine Nachricht, daß es gefunden,
10 erhalten habe. Barthold ist verreiset und wird also, wo er nicht heute noch wiederkömt, daß verlangete nicht ausrichten; und werde mich also selber darnach bemühen müssen. Ich wäre auch gleich diesen Morgen darnach gangen, wo mich nicht das lauffen nach dem Buchsenschmiede verhindert hätte. Es kam nehmlich Ihr. Excellenz brief, so am Sonnabend geschrieben, erst am Montag Abend gar spät bey mir an, da ich denn so fort zu
15 Ulrichs Frauen ging, und mit ihr von dem büchsenschmiede redete. Sie hat diesen morgen, weil sie selber wegen einiger Unpäßlichkeit nicht darnach gehen können, ihr Medgen nach dem Menschen geschicket, welches aber mit dieser Antwort zu mir kommen, es könnte ihn nicht ausfragen. darauf habe ich mich selber nach ihm erkundiget und habe endlich mündlich mit ihm gesprochen. Er sagete, mit ihm selber würde es wol nicht angehn, weil
20 er in Churfürstlicher bedienung stünde, und täglich auf dem Zeughause arbeiten müste, welche bedienung, wie ich merckte, er bedencken trug zu verlassen. Er wil sich aber erkundigen, ob nicht allhir ein geschikter Mensch zu finden, der zu der Sache beqvem wäre, und so ihm einer solte vorkommen, wil ers mir morgen wissen lassen. Er will darnach sehen, daß er einen Vorschlage, der das vorhabende Werck verrichten könne. Solte sich
25 nun einer finden, so wil ich mit ihm abreden, daß er sich am freitage auf die Post setze, und nach Ihr. Excellenz in Braunschweig oder Wolffenbüttel frage. So aber dieses Ihr. Excellenz nicht gefiehle, so müsten sie mir gegen freytag Nachricht davon geben. Wenn Sie schon solten einen eignen boten nehmen, so würde es doch nicht so hoch kommen, als wenn Sie dem Menschen solten die Unkosten bezahlen.

30 Wegen Anschlagung des Zettelns haben Ihr. Excellenz nicht geschrieben, wo es soll angeschlagen werden ob es soll geschehen an beyden Thoren, als am Aegidien und

Steinthore, oder am Rathhause. doch wil mich diesen Nachmittag darnach erkundigen, wo es am gebräuchlichsten, und ausrichten, daß es geschehe: nicht weniger wil auch dahin sehen, daß die Sache bei den Buchsenschmieden und Juden bekandt werde.

Ich habe einen Zettul bey geleget, auf welchem zu finden, was mir Ihr. Excellenz bey ihrer Abreise an Gelde gelassen. Über dem sind mir vor einiger Zeit, wie Ihr. Excellenz wissen von der Cammer 33 thl.¹ vor die Schreiber zugestellet, von welchen aber schon verschiedenes aus gegeben. Auch habe mich zu bedancken vor die 24 thl., welche mir Ihr. Excellenz vor 2 Jährige Arbeit zu verehren beliebet. Empfehle dieselbe dem Schutz Gottes und bleibe

Ihro Excellenz

unterthänigster diener

J. F. Hodann

10

Hanover d. 30 Octob. 1708.

40. JOHANN BARTHOLD KNOCHE AN LEIBNIZ

Hannover, 2. November 1708.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 481 Bl. 52–53. 1 Bog. 4°. 2 S. Eigh. Aufschrift. Siegel.

HochEdler etc. Insonders HochZuEhrender Herr Geheimter Justitz Rath.

15

Nachdem ich von H. Hodann vernommen gehabt, daß Ew. Excell. Ihre Büchse oder gewehr Verlohren, und umb selbiges so fort nachfrage zu thun, so habe mich sogleich bey allen Büchsenmachern erkundiget, Bis ich endt. Bey einem Curiosen Meister Nachricht erhalten, daß Ein Schreiber bey dem Juden Leffmann Behrens mit Nahmen, Christ, nach selbigem ich dann so forth hinging, und ihn des wegen fragte ob er die Buchse gekaufft hätte, so hat er mir geantw. Es wehre ein außLändischer Jude zu ihm Kommen, und die Büchse ihm vor 5 thl^r angebothen, darauf wehre er zum obgemeldten Büchsen macher gangen, und selbige ihm gezeiget, ob er und wozu er die Büchse Brauchen könne, jndem die Patronen nicht darinnen gestecket, und nur Eine halbe Pfanne daran gewesen, alß hätte er die Büchse nicht Kauffen wollen, Er Kennete aber den Juden woll, so dieß marckt wieder hier Käme, so wolte er mir denn Juden Schaffen, und seiner Meinung nach

20

25

¹ (Unterstrichen wohl von Leibniz' Hand:) 33 thl.

wiederumb an daß gewehr helffen, welches ich dann auch schon bestens werde Beobachten, der Büchsenmacher so mir die Nachricht hirvon gegeben, Verlanget Eine Kleine Discretion deßwegen, H. Hodann hatte sich Laßen wieder abspeisen und war wiederumb weg gegangen, Eß ist aber unterdeßen an das Rath Hauß noch geschlagen, und hoffe ich daß ich schon werde weiter darhinter Kommen, Ich glaube aber daß es schwer. wird vor 2 thl. eingelöset werden, Ew. Excell. werden schon Befehlen wann es sollte wieder gefunden werden, wie damit soll verfahren werden, ich Befehle mich zu Ew. Excell. hohe Gunst und Gnade, und Verb. in tieffester devotion

Ew. Excell unterthäniger Knecht. J. B. Knoche.

unterthäniger Knecht.

J. B. Knoche.

10 Hannover d. 2^t. 9^{br}. 1708.

A Son Excellence Monsieur de Leibnitz Conseiller, privé de la justice de S. A. E. de Bronsvic et Lunebourg. à Lützenbourg

41. JOHANN FRIEDRICH HODANN AN LEIBNIZ

Hannover, 6. November 1708.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 411 Bl. 162–163. 1 Bog. 4°. 4 S.

Wolgebohrner Hochgebietender Herr Geheimde Rath.

Mit den emendationibus Gervasianis bin vergangene Woche zu Ende kommen; habe auch mit dem abschreiben derselben den Anfang gemacht. Schicke davon ietzo ein Specimen über, damit ich erfahren möge, ob dasienige, was ich im Anfang nach Anleitung des MSC^{ti} des P. Le Long gesetzt, Ihr. Excellenz gefalle, und ob es alles so bleiben solle. Zwar könnte dergleichen wol in die Vorrede oder introduction kommen: allein mir deucht doch auch besser zu seyn, wenn gleich anfangs bey den emendationibus zu lesen, warumb sie genommen seyn: sintemahl sich nicht iederman gleich die Mühe gibt in der introduction weitere Unterrichtung zu suchen. Ihr. Excellentz aber mögens hiemit machen, wie Sie wollen: mir gilt alles gleich. Bitte demnach das eingelegte Zetteln durch zu sehen, und es mir mit ehesten, so wie sie es verlangen, verbessert, zurück zusenden: So wil ich das folgende darzu schreiben, und auch den Indicem über den Gervasium verfertigen. Ich halte nicht, daß nöthig sey bey einer jede emendation den Codicem, woraus sie genom-

men zu setzen, und könnte darinn so verfahren werden, daß wenn der Codex ausgelassen, es bedeute, die emendation sey aus eben dem Codice oder Codicibus genommen, aus welchem die Vorhergende; wie hievon auf beygelegtem Zettul Specimina zu sehen. denn was ists nötig, daß bey ieder emendation stehe B oder B. C. oder B. C. R. etc. Wenn aber folgende emendation aus einem andern Codice genommen, so wird man es billig müssen anzeigen. Wenn etwa Ihr. Excellenz an den P. Le Long schriebe, wäre es gut sich zu erkundigen, ob er sich zweyer oder nur eines Codicis Regii gebrauchet. Ich sollte meinen, er hätte nur einen gebrauchet: ein locus aber machet mich zweiffeln, ob er nicht zwey vor Augen gehabt. Mit zweyen Codd. Regiis kriege ich nur 5 heraus, deren er sich bedienet, nehmlich über dieselbe, den Bigotianum und 2 Colbertinos. dasienige was Ihr Excellenz mit sich genommen, so die lücken im Gervasio ersetzen, werden Sie belieben entweder mir zu zusenden, oder es dem Herrn Professor in Helmstädt zu lassen. Ich habe es mit vieler Mühe verbessert und zusammen geführt, und wo es von Handen käme und man die Mühe noch einmahl haben solte, würde es beschwerlich fallen: absonderlich da ich ietzo die Auctores, deren ich mich bedienet, nicht alle unterhanden habe.

5

10

15

20

25

30

Gestern Abend bin ich nebst Ulrichen bey Leffmans Schreiber gewesen, woselbst auch der H. Leffmann selbst zugegen war, dem ich die Sache vortrug. Wir trieben es endlich so weit, daß sich der Schreiber erbot, er wolte das gewehr heute gegen eine billige Verehrung schaffen, Ulrich möchte nur wieder kommen, wenn er wolte. doch ist Ulrich heute wieder hie gewesen, hat es aber noch nicht krigt: er hat sie aber so viel bedreuet, daß ers hoffet noch heute zu überkommen. Weil der Schreiber in Gegenwart vieler Leute gesaget, er wolle es schaffen, so wird er sein Wort nicht leicht können zurück ziehen: absonderlich da auch H. Leffmann selbst heute, wie ich vernehme, seine dienste darzu erboten. Man kan noch nicht recht klug aus ihnen werden, wie es gefunden und wer es ietzo besitze: worann aber wenig gelegen, wenn man das ding nur wieder hat.

Ulrich hat mir gesaget, er hätte des Gartens wegen noch so viel hie zu thun, daß er vor künfftigen freytag schwerlich bey Ihr. Excell. seyn könne. Vor andern ist er ietzo bemühet wegen der Setzung der Gräntze, damit Ihr. Excellenz kein Schade geschehe und man auch mit dem Nachbahrn kein Wunder habe. Zu der Reise wird er sein Pferd brauchen, welches er nicht verkauffet, und wird so eylich kommen, als er kan.

Der H. Secretarius Gargan hat die aufgetragene Sache noch nicht ausrichten können; er wird sich aber ehestens darnach bemühen, und Ulrich verhoffet die Antwort an Ihr. Excellenz mit zubringen.

Nach dem haber Kauff habe mich erkundiget und erfahren daß der himte ietzo auf

8 mg. käme. Wolfeiler möchte das korn wol nicht werden, weil ietzo aus Deutschland viel korn auf der See an Mangel habenden Örter verfahren wird, und soll der Himte Rocken in Zell ietzo 20 mg. kosten. Es könnte seyn, daß morgen, da es marckt tag der haber gar auf 9 mg. käme, und solches meinet Ulrich wäre zu thun vor Ihr. Excellenz, da sie ohne dem
5 ietzo abwesend, und noch einigen Vorrath hätten. Wenn ja was soll gekauft werden, so müssen Ihr. Excellenz commission geben auf was Marcktes kauff ist, es mag denn seyn 8, 9 g. oder mehr. 6 mg. ist ietzo kein kauff mehr; vor 4 Wochen aber soll er noch davor verkauffet seyn.

Barthold saget, er wisse von dem briefe an den Abt Fardella nichts, habe ihn auch
10 nicht nach dem Herrn von Baar gebracht: der an den Comte Germon sey an des H. von Baar leute übergeben und bestellet worden. Ich habe beyde briefe, so wol an den Abt Fardella als auch an den H. Basnage dem Herrn Secret. Schlemmen selber in die Hände gegeben, der vor sie sorgen wird. Befehle Ihr. Excellenz dem Schutz Gottes und bleibe

Ihro Excellenz

unterthänigster diener

J. F. Hodann.

15 Hanover d. 6 Novemb. 1708

42. JOHANN FRIEDRICH HODANN AN LEIBNIZ

Hannover, 9. November 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 411 Bl. 164. 4°. 1 $\frac{1}{2}$ S.

Wolgebohrner, Hochgebietender Herr Geheimde Rath.

20 Das Gewehr hat Ulrich nach vieler Mühe endlich wieder erlangt, und wird es bey seiner Ankunft mitbringen. Die Unkosten sind auf 3 $\frac{1}{3}$ thl. kommen. Denn er hat nicht allein des Juden Schreiber einen Ducaten geben, sondern auch dem büchsenschmied, der die erste Anweisung gethan, etwas verehren müssen. Er hat nicht eher als heute wegen der Garten Geschäftte, mit welchen er immer zu thun gehabt, von hir abreisen können:
25 Wird aber vielleicht eher als dieser brief Zu Ihr. Excellenz kommen. Er hat auch bey einem gewissen Mann 2 fuder Habern bestellet, den Himten zu 7 g. und ihm was auf die Hand gegeben: doch so, daß wenn Ihr. Excellenz der Kauf nicht anstünde, er sein Wort wiederrüffen könnte.

Der Churfürst und der Herzog Ernest Augustus sind am dienstage den 6 Nov. zu

Herrenhausen wieder ankommen.

Das Zetteln von den emendationibus Gervasianis wollen Ihr. Excellenz unbeschwert mit nächsten zurück schicken, damit ich sie zu Ende bringen möge.

Man hat diese woche hie wollen sagen, als wenn in Braunschweig der H. Rector Gebhardi an der S. Marten Schule gestorben sey [Johann Albrecht Gebhardi starb erst am 18. 5. 1710; vgl. J. L. L. GEBHARDI, *Historisch-genealogische Abhandlungen*, Th. 3, Braunschweig u. Hildesheim 1766, S. 202], welches vor die Schule ein grosser Verlust wäre. Weil solche bedienung vor mich möchte zu wichtig gehalten werden, so mag keine Ansuchung darum thun. Der Corrector Werner, so vor ein Paar Jahren [vielmehr 1707] zu Ilfeld seinen dienst verlassen, soll sich ietzo in Braunschweig aufhalten, und durch zwey an den Hertzog gerichtete Glückwünsche sich in Hoffnung gesetzt haben das Rectorat an der Aegidien Schule zu erlangen. Empfehle Ihr Excellenz dem Schutz Gottes und bin dero selben

unterthänigster diener

J. F. Hodann

Hanover d. 9 Novemb. 1708.

15

43. JOHANN FRIEDRICH HODANN AN LEIBNIZ

Hannover, 13. November 1708.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 411 Bl. 165–166. 1 Bog. 4°. 3 S.

Wolgebohrner, Hochgebietender Herr Geheimde Rath.

Ich bin nach Ihr. Excellenz Abreise etliche mahl bey H. Förstern gewesen, und habe gemeinet etwas von ihm zu bekommen, welches von dem Tomo II *Scriptorum* gedrücket wäre. Er verschiebet mich immer von einer Zeit auf die andere, und wenn ich um die bestimmte Zeit hinkomme, so ist noch nichts ankommen, sondern wird noch erwartet. Ich wil nicht vermuthen, daß zu Leipzig in dem Werck auch ein Hinderniß für gefallen sey. Er klaget überdem, daß ihm der H. Professor Eckhart nicht schriebe, und daß er von den zu Helmstädt zu drückenden Sachen nichts sehe. Weil ich muthmasse, Ihr. Excellenz werden selbst in Helmstädt gewesen seyn; alß zweiffle auch nicht, Sie werden der Sache wegen mit dem Herrn Professor geredet und nöthige Anforderung gethan haben. Künftig, wenn Ihr. Excellenz erst weiter von ihm entfernt, wil ich auch wol an ihn schreiben.

20

25

Vor etwa einer Stunde ist der abgeschaffete Gärtner bey mir gewesen, und hat gesaget, er hätte vernommen, daß der baur das holtz gelieffert hätte. Nun hätte er dem bauren von dem Seinen 6 thl. 24 g. voraus bezahlet, die er ietzo müste wieder haben. Ich sagte ihm, meine Meinung wäre, als wenn Ihr. Excellenz Obiges Geld ausgethan: Worauf er antwortete: er hätte zwar von Ihr. Excellenz einmahl 6 thl. bekommen, vor dieselbe aber hätte er allerhand Arbeit gethan und thun lassen; das dem bauren gegebene Geld aber wäre von dem Seinen. Ich wandte wieder ein, mir wäre nicht aufgetragen ihm was zubezahlen: ich wolte seyn begehrn aber Ihr. Excellenz wissen lassen. Bitte also mich zu berichten, ob ich ihm die 6 thl. 24 g. solle auszahlen. Es wird aber auf solche weise das hinterlassene Geld in die Enge gehen, daß so viel habern nicht wird können gekauffet werden. ferner habe ich von ihm gehöret, er hätte bey Ihr. Excellenz Anwesenheit zur Gnüge gefodert, man möchte doch die bäume zu Vermehren den nöthigen Mist fahren lassen. Da aber solches nicht geschehen, wären die unverwahreten oben verfroren, und stünden in Gefahr zu verderben, wo man nicht vorbauete.

Ich wil heute, wils Gott, einmahl hinaus gehen, und die bäume in Augenschein nehmen. das Wetter ist ietzo gelinde, und vor der Hand hat man sich nichts zu befürchten. Mist ist noch im Hinterhause vorhanden, also daß darann kein Mangel. Weil nun Ulrich auch von ein paar Fuhren Mist, die gefahren werden solten, gesaget: als habe abrede mit ihm genommen, er solle, so bald als es nöthig, einen Wagen vor billigen Preiß bedingen, der den Mist nach dem Garten bringe. So hiebey was zu erinnern, bitte Nachricht davon zu geben.

Der hiesige Reformirte deutsche Prediger H. Rhodius hat vergangenen Sonntag seinen valet Sermon alhie gehalten, weil er nach Bremen zum Predig Ampt beruffen. Befehle Ihr. Excellenz dem Schutz Gottes und bleibe deroselben

25

unterthänigster diener

J. F. Hodann

Hanover d. 13 Novemb. 1708.

44. LEIBNIZ AN KAISERIN WILHELMINE AMALIE

[Wien, nach 21. Dezember 1708].

Überlieferung: *L* Konzept: LH 21 C Bl. 34. 18,4 x 20,8 cm. 1/2 S.

30

Madame

je dois rapporter à V.M. que le prince de Salm m'a donné reponse apres avoir conferé avec le Baron de Seiler et le conseiller Consbruch m'a donné pour reponse que Sa M^{té} Imp. rendroit justice, mais qu'une discussion plus exacte seroit nécessaire. J'en conviens. Mais comme on n'est pas allé plus avant, j'ay cru aussi qu'il valloit mieux que je demeurasse aussi dans les bornes de ce que j'avois dit, et on verra ce qu'il y aura à faire. Dans la suite je parleray pourtant encor au Comte de Sinzendorf pour entendre sa pensee. Cependant je me prepare à mon depart immediatement apres les festes et j'espere l'honneur de recevoir auparavant une lettre des mains de V.M.

5

L'Ecrit Modenois cite avec eloge ce que j'ay decouvert touchant la connexion des maisons de Bronsvic et Este, et en rapporte la substance. Mais pour traiter plus à fond ce point il faut plus de temps, et je seray [prest] de contribuer comme on le jugera apropos et de marquer mon Zele pour tout ce qui regarde le service de l'Empereur, de V.M. et de[s] deux S^{mes} Maisons. Et je suis avec devotion

10